Directeur de publication :
  
Philippe Mondolfo
  
Composition :

IrVRAC, 15 rue St Sébastien 75011 Paris - Tél : 357 60 48 Imprimerie APOSTROPHE CIEJ. 42 rue Etienne Marcel-75002 Paris. Tel: 261 52 68. Membres du PEPS ayant participé

à ce numéro:

Laurence Grange — Simone Bouin — Rémy Gaté — François Mourier — Françoise Sellier — Richard Cerdan — Philippe Mondolfo — José Avila — Jacqueline Dufresne — Maud — Christian Labatsuzan — Régine Lebeller \_ — Brigitte Trocmé — Catherine Verdenaud André Jaunay Christine Fontaine \_ Benoit-Bernard -Françoise (collectif Nord) —

Dessins :

Lidwine Dominique

Philippe Peureau

Dominique PERRON

Guy LEJEUNE
  
Maurice Guyenot

**Où trouver PEPS à Paria?**

**Librairie PUF, 49 boulevard Saint-Michel, 5ème**

**La$rèche, 9 rue de Tunis, Sème Le Tiers-Mythe, 21 rue Cujas,**

**Sème**

**Parallèles, 47 rue Saint-Honoré, 1er**

**NOTE TECHNIQUE AUX REDACTEURS (QUE VOUS ETES)**

Voici quelques petits détails tech­niques destinés à nous faire gagner du temps et éviter les erreurs.

Il faut compter pour une page de la revue environ 5000 signes (un signe étant une lettre, une ponctuation, un intervalle ou un chiffre). Cela représente, pour vous, deux pages dactylographiées à raison de 60 signes par ligne (réglez votre machine sur cette largeur), et de 40 lignes par page (intervalle 1,5).

Pour chaque article nous souhai­tons :

* Un titre

— Un chapeau (texte introductif en

caractères gras)

* L'article

- capitales : EN CAPITALES

italiques : soulignez

- gras :soupez

Un ou deux encadrés d'importan-

ce variable en fonction de la lon-

gueur de l'article, ex

- adresses utiles

- pour en savoir plus...

etc...

Des photos

Des dessins (nous dire, si les illus-

trations doivent être retournées, à

quelle adresse)

* Votre adresse, votre téléphone.

NPO : en bas de l'article, avec votre nom

ou pseudonyme, votre fonction.

Voilà pour la forme

A vous d'y mettre le fond.

|  |
| --- |
| Dépôt légal n • 49299.  Commission Paritaire n • 64819 |

* Région Nord

Bernard CORTOT Service de Santé Mentale 25, rue Gambetta 59540 CAUDRY Tél : (27) 85 64 90

* Région Centre-Est

Régine PONCET

5, rue Georges Clémenceau

10000 TROYES
  
centre •

* Région

(28.45.41.37.36.18)

Catherine Deschamps APF 81, Avenue E. Renan 18000 Bourges Tél : (48) 20 12 12

* Région **parisienne :**

**ouvert à tous,** réunions les pre­miers et troisièmes samedi du mois **de 9h 30 à 12h 30 au 1, rue Keller - Paris 11ème.**

**Vous pouvez contacter PEPS par télé-**

**phone au :**

16 - 1 — 850 08 14 (Christian)Le soir

— 345 29 67 (Françoise)

**Paroles et Pratiques Sociales est née à l'initiative d'un groupe in­dépendant rassemblant des professionnels et des étudiants.**

**Les travailleurs sociaux s'interrogent souvent, mais leurs proposi­tions sont rarement transcrites quelque part. Les réponses retenues sont généralement celles de spécialistes ne se situant pas directement dans la pratique quotidienne.**

**Quant au champ du travail social, malgré quelques expériences et tentatives innovantes, il se trouve découpé en secteurs isolés les uns des autres, en concurrence, s'abandonnant à l'individualisme et au cor­poratisme.**

**Ces manières d'exercer nos professions, d'y réfléchir, de suivre nos formations ne nous conviennent pas. Nous voulons essayer, avec d'autres, de modifier cette situation par :**

* **l'appropriation de nos paroles et de nos réflexions, leur inscrip­tion dans une mémoire sans laquelle il n'y a ni conscience ni for­ce collective.**
* **l'existence d'un espace d'échange et de large confrontation ou­vert à tous les secteurs du travail social, aux courants politiques; idéologiques et syndicaux.**
* **la prise en main de la conception et de la réalisation de la revue par les travailleurs sociaux eux-mêmes et de façon décentralisée. — une formule vivante dans le ton, la forme et le contenu.**

**Rechercher le débat et l'expression des travailleurs sociaux, for­muler, questionner et analyser nos vécus et nos pratiques, s'engager sur les terrains professionnels, institutionnels et lieux de formation par nos critiques, propositions et initiatives, rendre compte et participer à ce qui s'élabore dans le champ des idées et des pratiques nouvelles, tel­les sont les orientations actuelles de la revue.**

Edito p 3

Paroles Perdues !...

Paroles Volées ! p 4

Après l'anti-psychiatrie :

l'anti-assistanat

Le mal d'identité

d'une profession mythifiée p 6

Historique de la profession

d'éducateur spécialisé

Formation 16-18 ans : suite ...

DOSSIER :

«La formation :

l'avenir de la galère» p 9 à 15

Mobilisation contre l'exclusion . p 16

Petites annonces p 17

Le MAS TIQUE p 17

Les luttes p 18 - 19

du Champ de l'Autre p 20

L'espoir p 21

Alto 6-15 ans p 22

Courrier p 22

Une bonne source d'information :

le budget p 23 - 24

P 5

P 7

P 8

PEPS prend des vacances...

forcées jusqu'en septembre.

Pourquoi ?

* Un grand besoin pour les membres du collectif de souffler un peu et de réfléchir (ça nous arrive) aux numéros parus.
* Nous ne voulons pas compromet­tre l'équilibre financier de la revue. L'été, les gens partent et ça fait des numéros invendus.

On a besoin de souffler un peu ne serait-ce que parce que travail, études, famille et amis... nous rappellent qu'eux aussi existent, et de réfléchir, parce que c'est pas ça le but du jeu. Le but du jeu, tenez, il est sur la page d'à côté, enca­dré, oui, c'est ça, le texte permanent.

Vous prenez le temps de le lire, et vous revenez.

C'est fait ? On continue.

Deux constats s'imposent :

* la collaboration des travailleurs sociaux dans leur ensemble est indispen­sable à la réalisation et aux objectifs de la revue,

CF'

**DO N/T**

**biSTURB**

*11*

* et beaucoup de professions qui les représentent sont absentes de nos pages.

Il faut - que - cela - change.

Et pour cela, chers lectrices, chers lecteurs,

Il nous faut : - votre amour, bien sûr, mais aussi, mais surtout

* vos écrits,
* vos réflexions,
* vos analyses (on a même pensé à une note technique, cf. p 2 , pour vous faciliter la tâche, ne nous remerciez pas, c'est de bon cœur).
* votre présence physique au sein des collectifs (s'ils sont trop loin, vous en créez).
* Parlez de PEPS autour de vous.
* Faites des abonnés.
* Contactez nous si vous voulez vendre.

Et surtout, n'oubliez pas, que la revue sera ce que vous en ferez. En résumé : participez... participez... parti­cipez.., il en restera toujours quelque chose.

**PAROLES PERDUES ! ... PAROLES VOLEES ! ...**

* • • • • • • • • • • • • • • • • • •1• • .• •
* • • • • • • • • • • • • • • • • • • • • • •

**Réapproprier nos paroles, pour les transcrire nous-mêmes, si nous souhaitons trouver des formes innovantes d'action sociale en rapport avec la réalité concrète que nous cotoyons. Soit !... mais ceci implique une double réflexion, sur le pourquoi de «cette parole oubliée» par le Travailleur Social, mais également sur ce qu'est réellement un Travailleur Social.**

**â** été mis en place une commission char­gée d'étudier les retombées possibles pour la profession d'une application du projet de réforme de l'action sociale actuellement à l'étude au Ministère de la Solidarité Nationale.

Non seulement, cette commission ne souhaite pas voir ce projet étudié par les professionnels mais elle a élaboré un «règlement intérieur» qui recommande instamment aux participantes de ne pas divulguer aux Assistants Sociaux de base l'état de leurs travaux.

**Un «vrai Travailleur Social» muet peut-il en cacher un «faux» doté de la parole ?**

S'interroger sur notre incapacité passée et actuelle à traduire nos inter­rogations' par le langage sans définir au préalable ce que nous entendons par «Travailleur Social» c'est peut-être engager la réflexion du Journal sur une voie sans issue tant il existe actuellement de Travailleurs qui se réclament de l'action sociale.

Il ne s'agit pas d'accorder un label à certains professionnels et d'en exclure d'autres du champ de la réflexion mais de prendre en compte le message paradoxal transmis par le pouvoir politique qui parle depuis plusieurs années d'action sociale globale et qui continue de multiplier les profes­sions et les formations initiales préten­dument spécifiques. La dernière en date étant bien entendu la mise en place d'une formation d'animateurs destinés à intervenir au niveau des populations défavorisées et issus de ce milieu.

Réapproprier nos paroles est-ce que cela consiste à parler là où d'autres s'expriment aujourd'hui ? S'agit-il de nier à ceux qui ne peuvent se prévaloir d'une légitimité historique le droit de s'exprimer en tant que travailleur social. Bienheureuses assistantes sociales. qui *possèdent* même un code de déontologie destiné bien plus à légitimer leur existence : «Non à l'exercice illégal du travail social» qu'à définir la façon dont on doit utiliser l'outil relationnel.

Il est exact que rares sont les assis­tantes sociales, les éducateurs, les anima­teurs, les travailleuses familiales !... qui expriment et théorisent leur vécu. Par contre, cette capacité (autorisation ?) est souvent reconnue (accordée ?) aux psychologues, psychiatres, sociologues. Mais il est non moins exact que cette incapacité ne tient plus dès lors qu'il s'agit de certaines assistantes sociales chefs, la contradiction mérite donc qu'on s'y attarde.

Certains «vrais» Travailleurs So­ciaux légitimés par une formation de base reconnue, parlent-ils toujours au nom de leur propre. pratique.

Il est clair que, pour nous, la déli­mitation (travailleur social ou non) qui s'appuierait sur la seule formation de

base ne conduirait qu'à enfermer le Travailleur Social dans un ghetto tout à fait satisfaisant pour l'institution, mais oh combien stérilisant.

Et puisqu'il faut bien nous enga­ger, nous ne sommes pas très sûrs qu'un psychiatre de secteur consacrant la majeure partie de son activité sur le terrain et «pratiquant» la visite à domi­cile soit moins travailleur social qu'un assistant social siégeant à la C.D.E.S.

Au nom de quoi, de qui parle-t-on lorsque l'on prend des décisions, lors-qu 'on propose des orientations à la lecture de dossier. Et si l'on pousse jusqu'au bout cette analyse, ces assistan­tes sociales chefs qui parlent (ou qui ont le droit d'être entendues !...) sont-elles effectivement des Travailleurs Sociaux ?

Dans certains départements, la circonscription a été vécue comme le moyen de décentraliser la hiérarchie représentée par la D.D.A.S.S. Le but avoué était bien entendu de mieux répondre aux besoins exprimés locale­ment mais dans la réalité cette décentra­lisation s'est traduite de fait par un contrôle plus proche de l'action exercée par les Travailleurs Sociaux de secteur. Aucune véritable pratique innovante n'a été mise en place et la circonscrip­tion n'est pas devenue, comme cela était initialement prévu, le lieu de rencontre et de recherche de l'action sociale décentralisée à l'écoute des besoins de la population concernée.

Certains Travailleurs Sociaux se sont donc vus investis du titre et de la fonction de responsable de circonscrip­tion. Ces responsables sont chargés d'une mission d'animation mais la façon dont a été pensée la circonscription les a conduit à abandonner toute pratique . de terrain au profit de la seule fonction hiérarchique. S'agit-il toujours de Tra­vailleurs Sociaux ?

La formation initiale ne peut donc suffire à définir la fonction de Travail­leur Social, nous **lui** préférons l'exercice d'une pratique quotidienne, quelque soit justement la formation initiale.

L'illustration nous est fournie dans le département du Nord par le Comité de Coordination des Services Sociaux formé exclusivement d'Assis­tantes Sociales Chefs non élues se cooptant au gré des amitiés et des départs en retraite. Depuis juillet dernier

**Qui parle et au nom de quoi ?**

Le service social ne peut être assimilé aux saints sacrements. Il ne suffit pas d'avoir suivi un certain temps un cursus conduisant à un diplôme reconnu pour parler au nom d'une prati­que dont on se tient éloigné depuis des décennies. Un travailleur social c'est peut-être tout simplement quelqu'un qui travaille au contact des individus, encore faut-il que ce contact se conju­gue au présent.

Cette démarche qui consiste à faire croire qu'un Travailleur Social se reconnaît à son diplôme et non à la fonction **qu'il** remplit quotidiennement porte en elle une part de la réponse à la question initiale : **Qui parle et au nom de quoi ?**

Cette démarche, parce qu'elle se situe à l'extérieur de toute pratique, n'a pas permis d'enrichir la réflexion par l'expérience acquise sur le terrain. Bien plus elle a permis, par le respect de convenances éthiques empruntes de maniérisme, de péréniser un système dont nous percevons chaque jour les méfaits plutôt qu'à aider les communau­tés à devenir les acteurs d 'un changement méfaits plutôt qu'à aider les communau­tés à devenir les acteurs d'un changement qu'elles définiraient elles-mêmes.

Un service social visant plus au respect institutionnel qu'à déranger, n'a qu'une raison d'être, tout à fait secondaire, et en tout cas elle ne se situe surement pas dans un mouvement que nous partageons.

Nous avons esquissé dans cet article le second volet de notre réflexion sur le pourquoi de cette parole volée, nous essayerons dans le prochain numé­ro de la développer en gardant la même hypothèse de départ :

c'est parce qu'on ne sait pas très bien ce qu'est un Travailleur Social que l'on ne sait pas très bien qui parle.

**Il** faudra bien qu'un jour les technocrates «parlant» nous expliquent pourquoi, alors que le service social existe depuis un siècle dans notre pays, aucun outil prenant en compte l'héritage culturel originel n'a pu y voir le jour.

Bernard, Françoise, A.S. - Collectif-Nord.

**APRES L'ANTIPSYCHIATRIE:**

**L'ANTI - ASSISTANAT**

D'ailleurs de façon plus générale, face à une situation où les échanges individus société sont plus ou moins bloqués, l'assistanat social apporte habi-tuellément une «béquille», un semblant d'échange dont la valeur permet certes à l'individu, à la famille, de subsister, mais sous réserve que l'assistant social continue de faire parvenir le «don gratuit», dont il est lui-même partie prenante. Nous travailleurs sociaux sommes ainsi médiateurs gracieux, of­frandes et rédempteurs. C'est-à-dire engagés dans un vaste jeu (de société) où la fonction parentale que nous occupons a besoin d'enfants pour subsister, et notre rôle de sauveteurs de victimes pour se justifier.

Trois assistants sociaux de Ba­gneux (Haut-de-Seine) ayant fait sensi­blement ce même constat, ont alors pensé qu'une réunion d'un certain nombre de femmes chefs de famille

pourrait susciter des modalités d'action nouvelle. L'animation d'un tel groupe venant en quelque sorte en complé­ment d'une action d'assistance indivi­dualisée.

Plusieurs réunions préparatoires ont donc eu lieu ; il a fallu ensuite trouver un local disponible sur la com­mune et situé au plus près des secteurs sociaux concernés. Il a fallu également prévoir un mode de garde pour les enfants, les réunions devant avoir lieu le soir. Finalement trente femmes chefs de famille ont été intivées par écrit après qu'elles aient exprimées lors d'un con­tact avec le service social, leur intérêt pour participer.

**RESTAURER LES ECHANGES**

Une première réunion s'est donc tenue, au Centre Alfa de la commune, en novembre 1982, suivie d'autres, envi­ron tous les quinze jours. Elles se pour­suivent encore actuellement.

Et nous voulons ici en tirer un certain nombre de réflexions et peut-être d'enseignements.

Beaucoup de femmes ont expri­mé leur satisfaction qu'une telle oppor­tunité de libre parole leur soit offerte. Cependant le local n'est pas assez proche des secteurs concernés pour cette expérience, ce qui explique notam­ment la défection d'un certain nombre de femmes qui pourtant semblaient vivement intéressées. En moyenne il faut compter sur un tiers de participa­tions effectives.

Bien sûr il ne s'agit pas d'entre­prendre une quelconque thérapie de groupe. Il s'agit simplement de permet­tre à des gens de se rencontrer, de sortir de leur isolement. Il ne s'agit pas non plus de créer un nouveau «ghetto» de femmes chefs de famille, base d'opéra­tion pour des confrontations diverses.

Un tel groùpe de femmes se veut point de départ et non point d'arrivée.

Les personnes présentes peuvent s'exprimer librement et faire part de leur souffrance, et par rapport à l'insti­tution (en l'occurence la DASS des Hauts-de-Seine), l'objectif se veut une tentative pour mieux ' répondre aux difficultés d'une certaine catégorie d'usagers, d'une manière complémen­taire à l'accueil et aux interventions individualisés, et sans vouloir s'y substi­tuer.

Il semble aussi qu'une telle expé­rience devrait interpeller, de façon plus générale, le champ du travail social.

En effet, développer la vie cultu­relle, sociale, économique, d'une popu­lation-cible (population dite «assistée», «usager», «en situation précaire» etc...) revient bien à établir (ou rétablir) les divers échanges où chaque personne par rapport à la société, tour à tour donne et reçoit.

Ainsi, la population qui use de service social n'est pas seulement en situation d'échec à la consommation (aussi bien consommation économique que sociale ou culturelle) mais aussi et surtout en déficit de production, non active de sa propre histoire et non créative de valeurs. En somme c'est un manque de vie, d'échanges avec l'envi­ronnement, qui est la matière d'oeuvre du service social.

De ce point de vue, on parle main­tenant de précarité, quand le niveau (qualitatif et quantitatif) d'échanges avec l'environnement, dans les domaines de l'économique du social et du culturel, est tout juste suffisant pour assurer les besoins élémentaires d'une famille ou d'individus. Et carrément de pauvreté lorsque l'échange est insuffisant, voire nul. En ce sens la pauvreté vaut la mort. La précarité étant une situation de sur­vie, qu'un accident (de santé, de chôma­ge, etc...) empêche.

Remédier à ces situations, ou en

prévenir l'apparition voilà ce qui nous semble devoir être le sens d'un vérita­ble travail sur le social ; lequel devrait consister à restaurer pour une popula­tion- cible les échanges, tant économi­ques que culturels, sociaux etc... C'est-à-dire de penser en terme de dévelop­pement des personnes et des groupes.

C'est pourquoi, après l'anti-psy-chiatrie, pourquoi ne pas aller vers l'anti-assistanat ? Et cela semble possible.

J. DRATWA Assistant Social.

**Parmi les usagers du service social, se rencontre un nombre impor­tant de femmes chefs de famille. Leurs difficultés (isolement, difficultés financières et administratives, garde des enfants, travail etc...) sont spécifiques et une relation individualisée avec le service social n'est pas toujours susceptible de mobiliser toutes les ressources de leur personnalité pour un «fonctionnement social» plus efficace.**

**LE MAL D'IDENTITÉ D'UNE**

**Pepsien convaincu, une longue vie paraissant maintenant assurée à cette brillante revue, j'ai eu envie de disserter sur ce sujet.**

**Au risque de vous ennuyer, lisez donc quelques lignes je ne vous l'ai pas dit, elles se poursuivront même dans le prochain numéro !!**

**1) EDUCATEUR... SPECIALISE U!**

Tout le monde a une petite notion de ce que recouvre le terme d'éducateur; beaucoup, en vertu de leur qualité de parents, possèdent une certaine idée de cette fonction. Très : peu d'individus par contre pourraient sans problème définir, le métier d'éducateur spécialisé. Etre éducateur, c'est un statut, une qua­lité, ordinairement attribués' aux éduca­teurs naturels c'est-à-dire : aux parents:

Educateur étymologiquement si­gnifie : celui qui conduit, du latin «ducere» (conduire). Les parents con­duisent leurs enfants à travers les aléas de la vie et parallèlement d'autres édu­cateurs (enseignants) collaborent à cette démarche. Personnellement, par contre par l'intermédiaire, entre autre, d'une «formation», je me permets de me déclarer. éducateur, mais surtout éduca­teur-spécialisé. Ce participe passé quali­ficatif supplémentaire original et surprenant qui renforce mon rôle, intervient pour faire apparaître une spécificité, et plus précisément une présomption de spécialisation. En effet, bizarrement et paradoxalement, le fait d'être identifié comme éducateur «spé­cialisé» ne nous autorise pas pour l'instant à travailler dans le champ de l'Education, - mais. restrictivement en marge, et uniquement là où les autres éducateurs , ont échoué. Parents ou enseignants ne subvenant pas à la néces­sité éducative parmi d'autres, notre concours est alors requis. C'est donc vis-à-vis d'une population qui pose problème et face à laquelle d'autres ont démissionné ou échoué que l'on fait appel à notre caractéristique dans un champ d'action qui a connu au fil des années de profondes modifications progressives. A ce titre, je me permet­trai de constater que le glissement fondamental s'est opéré par étapes, d'un statut d'éducateur spécialisé à celui d'un éducateur spécialiste. Désormais, celui-ci ne se trouve plus confiné dans un do­maine très limité par lequel on le dirait spécialisé. Généralement on fait appel à

**6**

lui pour des tâches se rapportant à sa spécificité dans des horizons quelque fois très différents qui tendent pat. ail­leurs à se diversifier. **Il** s'agit du travail social, dont les limites relativement floues peuvent être tracées aux frontiè­res du sanitaire, du scolaire, du judiciai­re et du médical. Un no man's land dans lequel «l'éducateur spécialisé» veut faire admettre et reconnaître la singularité de sa formation et de sa fonction.

**2) DES DIFFICULTES A SE CONSTI­TUER UNE IDENTITE. POURQUOI ?**

La professionnalisation de la fonc­tion éducative est assez récente et pour­tant en peu d'années, elle a connu en fin de compte de nombreux boulever­sements. Le temps nécessaire à s'acco-moder de ces changements et les résis­tances à les accepter ou à s'en affran­chir ont sûrement un impact dans l'aspect de la situation actuelle.

Il y a tout juste quelques années, les éducateurs avaient exclusivement des activités qui les classaient dans un champ professionnel assez proche de l'action charitable (internats à caractère social ou médico-sociaux accueillant.des enfants rejetés partout ailleurs). Les personnes qui avaient la responsabilité de ces derniers étaient considérées comme étant courageuses, soutenues par une vocation altruiste, faisant don de leur vie en s'engageant ainsi. Saint Vincent de Paul n'a-t-il pas été un pré­curseur dans ce domaine ?

Aujourd'hui, l'éducateur ne fait plus partie des professionnels de la charité, mais il n'a pas pour autant per­du totalement l'admiration étonnée du corps social. On parle encore fréquem­

ment d'engagement, de métier que tout le monde ne pourrait pas exercer !!!

Pourquoi une telle situation ?... En vérité, de très nombreuses explica­tions. A ce titre, je voudrais faire appa­raître tout d'abord, combien en règle générale, les éducateurs n'ont pas su utiliser les média, et l'écriture en parti­culier, pour montrer un autre visage qui aurait pu définir une reconnaissance différente. Très peu ont publié pour transmettre et pérenniser leur action. Certains, pourtant, sont connus et même célèbres grâce à leurs publica­tions. Mais ne s'agit-il pas, presque toujours de \_ personnages confortant l'idée traditionnellement véhiculée ? Je ne citerai pour exemple que deux d'en­tre eux, caractéristiques : Patrick Giros et Guy Gilbert, ecclésiastiques tous deux.

On comprend donc, la difficulté de définir qui subsiste dans la profession. De plus, d'anciens salariés relativement connus comme Sigala et Roger Bouffé, refusent la coercition de la profession et établissent un fonctionnement appelé «lieux de vie» ou fermes thérapeutiques. La, de façon indifférenciée, sont con­fondues leurs vies privées et la prise en charge éducative erthcrarentlmie d'en­fants et d'adolescents. i'a.rado .alenment, et de façon iwaucoup moins spectacu­laire, d'autres éducateurs essaient de faire reconnaître leur fonction en de­hors de tout aspect marginal.'La dicho­tomie qu installent pour moi deux posi­tionnements, (l'ecclésiastique-marginal est **pour** moi aussi marginal que Sigala) ne favorise pas l'instauration d'une identification simplifiée dans laquelle beaucoup de personnes pourraient se reconnaître.

**PROFESSION MYTH1F.IEE**))

De même, la définition longtemps unilatéralement prônée par les organisa­tions représentatives de la profession, ne peut faciliter une représentation du rôle éducatif, exemple de déférence ? «Ni enseignant, ni médecin, mais plutôt ce­lui qui vit avec l'enfant». Elle contient une des singularités spécifiques à l'édu­cateur, mais comporte aussi une conno­tation étrangement familiale, voire péjo­

rative (malheureusement) pour un pro­fessionnel. Dans un inconscient collectif, où vivre avec l'enfant, c'est être la mère, tandis que l'homme va à l'extérieur du foyer, gagner la subsistance des siens..., cet éducateur, surtout s'il est de sexe masculin (!) qui gagne sa vie en «gar­dant» des enfants de surcroit «handi­capés», apparaît comme un personnage

au rôle imprécis à la fois sans grand prestige socio-professionnel et vraiment bien particulier.

3) **UN VERITABLE BLOCAGE FAIT D'ATTITUDES ET D'IDEES**

Je pense qu'il est important que l'éducateur s'affranchisse de nombreuses

images et idées reçues pour que son rôle

puisse être investi dans toutes ses dimen­sions. Tout d'abord, soyons clairs le rôle de l'éducateur dans la société n'est

ni flou, ni original, ni *même* singulier. Celui-ci, comme beaucoup d'autres a son bon fonctionnement (avocat, méde­cin, épicier, éboueur...).

D a sa place dans un vaste orga­nisme monstrueux et implacable qui sécrète des inadaptés, comme un serpent son venin, et qui utilise des travailleurs sociaux pour atténuer, adoucir, lénifier, limiter et permettre la coexistence. Chacun a sa part de responsabilité dans le fonctionnement social, la tâche de l'éducateur n'a pas de caractère osten­siblement marginal.

Pourtant, et malgré cette évidence, dans le n • 30 de la revue «rencontre» j'ai relevé cette phrase : «L'éducateur se vit en situation de marginalité sans les mêmes horaires et privé de ces tâches précises qui sont la trame de la vie pro­fessionnelle de la majorité des travail­leurs. Par ailleurs, si les horaires ne sont pas toujours du plus pur style 9 - 17 h (internat et prévention par exemple), il ne s'agit guère là d'une exception. Il suffit de penser à un journaliste, un routier, un ouvrier (3 x 8), un marin etc... pour s'en persuader. Le vernis de caractère ésotérique dont beaucoup de clichés pourraient encore rendre compte, a des racines bien ébranlables. De *même,* je suis bien évidemment convaincu qu'il ne soit pas non plus nécessaire d'être, stoïcien, de faire partie de l'armée du salut, d'avoir une âme charitable ou d'être «d'âme» patronne*sse;:..* pour être éducateur. Je dirai même bien au con­traire, car la position «sacerdotale», charismatique, ou encore amour-voca­tion, qui en fait ne sont guère différen­tes, ne maîtrisent pas les limites néces­saires aux relations psycho-pédagogiques. Elles sont trop souvent inspirées par un besoin.

LEt

1~ ► ► ~

HISTORIQUE DE LA PROFESSION D'EDUCATEUR SPECIALISE

On retrouve. à travers le temps, les premiers éducateurs rémunérés et donc, les premiers professionnels au tout début du Xènue siècle. Ceux-ci pourraient étre appelés éducateurs-surveillants ou gardiens. Leur role se réduisait à protéger la société par la coercition des marginaux dans des établissements spécialisés. géné­ralement fermés ou isolés. Ce fut l'époque des colonies pénitenciaires et des moni­teurs» en uniforme dont on retrouve la trace jusqu'après la seconde guerre mondiale. Ensuite, chronologiquement, on rencontre aux alentours de 1910 ,.l'éducateur-moniteur» issu des mouvements de jeunesse et qui succède ainsi au surveillant. Il s'efforce de faire acquérir aux enfants des habitudes sociales juges adaptées et cela à travers un programme. d'activités éducatives le plus souvent collectivisées. Ses objectifs sont avant tout normatifs.

La notion d'enfance inadaptée est proposée et adoptée en 1943 par le conseil technique de l'enfance déficiente et en danger moral. Michel Chauvière précise dans son ouvrage\* : Enfance inadaptée = l'héritage de Vichy, pie l'émergence ët le développement du secteur que nous nommons depuis enfance inadaptée, est intervenu essentiellement entre 1942 et 1948. Au mèrne moment se différenciait et se structurait l'activité des futurs éducateurs spécialisés.

En 1945, voici la conception du rôle de "éducateur selon les textes officiels :

* d'éducateur est celui qui s'occupe des jeunes présentant des déficiences physiques, psychiques, délinquant.; ou en danger moral, en dehors des heures de classe ou d'atelier dans des établissements d'éducation et de rééducation».

A cette époque, l'éducateur s'inspire d'un modèle de référence de type fami• liai-charismatique issu du courant humaniste et religieux.

Plus tard, vers Ses années 1960 ; apparaît une nouvelle génération qui intro­duit l'utilisation de connaissances intellectuelles et notamment la psychologie. Des écoles de formation s'ouvrent un peu partout en France, et le dipldme d'état est instauré. Auparavant, essentiellement substitut parental, l'éducateur cherche à modifier sa position en se référant à une certaine technicité en s'appuyant sur les sciences-humaines. Le modèle de référence est alors de type familial-technique. peu à peu influencé par la psychanalyse.

A l'heure actuelle, ce modèle subsiste toujours, parallèlement à un profil moins empreint de l'image familiale et a référence plus exclusivement technique. Je l'appelerai le modèle curatif. En même temps, est apparu le terme de travail­leur-social —auquel s'identifie un éducateur spécialisé —, sensibilisé aux problèmes du contexte social, politique et économique. Ce r,~ r•iier est au service de l'évolution de l'individu dans une société qui l'uiiliëe dans *ce* sens. A la position philanthropi­que relevant du sacerdoce, a quelquefois succédé une formule proche cette fois de l'action militante.

Au début, plus spécialement préoccupé par les délinquants, l'éducateur s'est progressivement -intéressé aux cas sociaux, aux malades mentaux. Le voici mainte­nant concerné de mène par les enfants d'âge pré-scolaire, les prisonniers, les quar­tiers, les écoles, les maisons de jeune etc...

**FORMATION 1618 ANS:**

Cet article pose un certain nombre de difficultés au sujet des stages 16-18 ans ; mais je tiens à en amplifier certains aspects qui me semblent fort importants.

Il aurait été, je pense, intéressant de montrer comment les jeunes et en particulier les plus démunis, sont venus à la permanence : seuls ou en groupe, fortement motivés ou tirés énergique­ment par un éducateur...?

J'apprends avec intérêt qu'une commission municipale 16-18 ans, très ouverte au pluralisme, a assuré le suivi du stage... mais je ne lis rien sur le suivi des jeunes. A-t-il été assuré et par qui ?

Je suis inquiet quand je lis, quel­ques lignes plus loin : «Les éducateurs chargés de jeunes en difficultés pensent. que l'existence de ce stage va leur per­mettre de souffler un peu, le jeune étant provisoirement casé».

Alors qu'au contraire pour le jeu­ne, ce stage qu'il a eu la chance d'obte­nir est :

* une occasion nouvelle de dyna­misme, de découverte, de stimulation, qui doit être relayée pour émerger ;
* une aventure, l'inconnu, de nouvelles situations, de nouvelles rela­tions à établir (avec les autres jeunes et les adultes) toutes situations qui désorientent, peuvent faire peur, angois­ser et là, le travailleur social (éducateur en particulier) qui a une relation privilé­giée avec le jeune, a un rôle essentiel à jouer comme référence fixe.

Effectivement, pour reprendre les propos de A.M. recueillis par Philippe, c'est dommage de ne pas saisir une telle occasion.

«Les jeunes et les formateurs ont beaucoup investi»... d'éducateurs, toujours pas de traces...

. LES LIMITES

Mais, faute de moyens, nous avons ressenti les limites. A ce sujet, il faut savoir que, budgétairement, plus le niveau des connaissances de départ est faible, plus le budget est faible. Dans ce cas, il s'agit du niveau V, soit en 82 : 16 Frs par stagiaire.

* Déception au niveau de la difficulté à trouver des débouchés.
* Frustration de se retrouver confrontés aux limites d'un système, après avoir cru tout possible.

Limites, déception, frustration... Qui va récupérer tout cela auprès des jeunes dont les 3/4 venaient de familles suivies par les travailleurs sociaux ?

**LES TS DANS LES STAGES 16-18**

Il s'agit bien de récupérer après coup puisque l'accompagnement n'est pas assuré.

23 jeunes en 1 an sont passés en stage, 8 soit 1/3 sont encore en situations précaires. Un soutien durant le stage et après par les T.S. du terrain est nécessai­re au sein de la commission, pour que le fonctionnement soit adapté aux jeunes, mais impératif pour rendre supportable aux jeunes le poids des limites de frus­tration et déception.

Le T.S. sera-t-il toujours celui qui récupère après, quand le mal est fait, ou arrivera-t-il un jour, sans quitter cette première mission, à prendre de l'avance pour alerter sur les dangers, pour proposer des •solutions, des aména­gements différents ? Personnellement, c'est bien ainsi que je compte travailler. Courir d'une situation de crise à une autre, sans dénoncer les mécanismes

La relation «professionnelle» est dans ce cas, un refuge généreusement hospitalier. La recherche du plaisir l'emporte sur une méthode de travail. Le client, le sujet, est l'objet exclusif du plaisir. La frustration, indispensable, du plaisir, à assumer Sans ce métier, est rejetée. Une disponibilité vertueuse, prête à assouvir toute demande, distin­gue le comportement de ces personnes. Ne viennent-elles pas chercher dans ces relations, une réponse à leur narcissisme peut-être défaillant ?

La société favorise ce type de positionnement et encourage les fan­tasmes de toute puissance et de toute jouissance. QuelleVocation... Quel courage !!! L'assistance comme projet et comme politique, et non comme outil sous forme de recours exceptionnel, a des effets secondaires dangereux. Dans le même sens, certains ont pu écrire... Le travail ce n'est pas se faire plaisir, mais travailler et subir les aliénations spécifiques à son travail. (collectif champ social). Je relativiserai ; pas plus ni moins qu'ailleurs toutefois, ne soyons pas masochistes non plus... Il me paraît nécessaire par contre, d'avoir dépassé la phase narcissique et d'accepter de se comporter en adulte, c'est-à-dire ne pas avoir besoin de gratifications de la part de l'enfant (autrui, client en général). Dans une profession caractérisée par ses buts et non par ses moyens, où la maté­rialisation de l'action ne se concrétise pas vraiment, le recours à l'assistance peut être séduisant, car il sconstitue en quelque sorte une légitimisation de l'in­tervention éducative. L'Important dans la relation qui s'établit, consiste à savoir quelle place je m'octroie, pourquoi je m'y situe et comment et où je place autrui, sujet et objet de ma présence. Enfin et pour conclure, je me permettrai d'emprunter une phrase à Tosquelles. «Ne pas faire notre métier en aveugle pitoyable qui s'oriente au pifomètre, souvent crispé dans la ceinture d'auto-sauvetage de la bonne volonté et des bonnes intentions où l'on rejoint plus vite qu'on ne le croit, les farceurs pro­fessionnels».

Dans ce premier article, j'ai essentiellement mis l'accent sur l'his­toire de la profession, afin de faire apparaître des éléments qui entretien­nent un aveu niythigue- et ce fameux «mal d'identité». Dans la prochaine édition, et toujours dans le même sens, je tâcherai de développer les autres obstacles qui se matérialisent à travers la complexité de l'action (réf. éducative, de la question des notions «Éducatif et Thérapeutique, et du phénomène d'identification «enjeu» ' des relations transférielles).

**L** CHRISTIAN Éducateur Spécialisé

DOSSIER FORMATION

ffn ootaz

***LA FORMATION1***

~

* ~ . .*-*•, ti **$**

-.~ L\*- .- :N, ~ — f •,' - • • • ~-~ \_ S -. *•* ...-•*~*~ ti \_*'-* .~s J. *c*. . .. *•.* ,*\_ •*«*•*.*.* .• ~*b*r *'r* • ;~'r••*• t* . *'* .• .*.*. ~*.*• **e** •~r **-** *~* ♦~•,

*, •***: =**~

:

**G••~** .**•**•r .i •-':**,**,•**•**: y\_

**•**

**•**

* ~

.*i* .*~* :*•*.• . •~ ~~ **;**r.'' ! T**`**•

, •**`: • • •**

* .~ ~ a. i~ . \_~^,:

**Encore un dossier formation ??!!**

**PEPS bégaye, dites-vous ?**

**Eh bien non : mais, dans le numéro 3, nous n'avions fait qu'abor­der le sujet, pour nous remettre les idées en place avec les données chif­frées et structurelles des formations, les positions syndicales, les projets (ou les non-projets) gouvernementaux. Cette fois encore, le dossier semble partir dans tous les sens. C'est que le sujet est vaste, touffu, et ne se prête guère à une étude définitive aux conclusions péremptoires.**

**Aussi, nous vous proposons un dossier patchwork, dont les élé­ments disparates sont, nous semble-t-il, autant d'aspects importants du champ de la formation : les stages (et les difficultés que rencontrent souvent les stagiaires), une nouvelle formation (les «animateurs so­ciaux» à Lille), une tentative pour changer et ouvrir sur l'extérieur un centre de formation (L'École Normale Sociale), un entretien avec un «formateur permanent» (Luc Lalanne), et aussi un coup de sonde du côté du Centre du Volontariat, qui propose des formations aux bénévo­les (et bientôt aux travailleurs sociaux).**

**Des idées, parfois des propositions pour la formation, mais surtout des pistes pour la réflexion de chacun, voilà ce que veut offrir ce dossier. C'est à vous qu'il appartient de rassembler les pièces du puzzle, et de nous en offrir d'autres.**

~. ia /r- .- ~.~,

**/,.** \_ .•.,.,..F .• . , r "~
  
**`** ~•• , **•** '=•- :,•"• ,

5 ~~ **.**• **s %•** ~ . .•~` /
  
;': : ~ •" **I**

**r** L

**L**

,**• •r•**

•

**SUITE**

et les modifier, c'est se condamner à toujours courir d'une urgence à une autre, à récupérer les erreurs, faiblesses ,ou dysfonctionnement des autres. Ces deux fonctions me semblentinséparables.

* Récupérer les frustrés, déçus, mécontents, inadaptés (sens large).
* Eviter qu'il y en ait de nou­veaux (et j'enfonce encore le clou...). Un éducateur qui souffle,pendant que le jeune est en stage est incompatible avec cette démarche.

C'est pourquoi je note avec inté­rêt la réflexion engagée avec les ensei­gnants qui, elle, prépare l'avenir. Ou alors ces stages prévus pour une période éphémère et transitoire dureront pen­dant 10 ou 15 ans (comme les cités d'urgence par exemple).

Je ne suis pas moi-même, ni enga­gé dans un stage de formation, ni con­crètement sur le terrain avec les jeunes concernés, puisqu'en dernière année de formation d'éducateur spécialisé (actuel­lement en stage C.M.P.P.) mais sensibi­lisé par un stage en club de prévention et questionné pour les difficultés ren­contrées par les collègues que je cotoie, et participant à un week-end de réflexion en novembre 1982 sur le thème :

«Les jeunes défavorisés et la formation professionnelle».

C'est à ce titre que je me suis permis de vous faire part de mes réac­tions et de vous donner un aperçu des idées «force» que j'essaierai de mettre en pratique... demain.

D. RECHER Educateur en formation.

**JF BATELLIER - 38 rue CABANIS -75014 PARIS**

**DOSSIER FORMATION**

**«ANIMATEURS NEW-LOOK»**

A l'E.F.A.S., M. Vernier qui nous reçoit, se dit un peu agacé par le tapage qu'on fait autour de ces animateurs. ras la peine de le brancher sur le côté «vitrine» ou sur le côté «bête de cirque» de ces nouveaux collègues ! Nous voilà partis à la recherche des origines de cette expérience :

L'animation née de l'Éducation Populaire (C.E.M.E.A., J.O.C., Léo Lagrange) était jusqu'en 73 un domaine réservé de la jeunesse et des sports. L 'urbanisation croissante, **l'intervention** de structures telles que les centres sociaux en font un domaine lié à l'action sociale.

En 74, dans la vague réformiste du début du septennat de GISCARD, Lenoir alors secrétaire d'état à l'action sociale se fait promoteur d'une nouvelle forme de travail social partant de l'échec relatif des formes plus traditionnelles.

C'est l'époque où on parle de développement communautaire et d'ani­mation globale. En 76/77, un' groupe d'éducateurs (appartenant au Comité Technique de la Prévention) relève les difficultés de mise en place de ces objec­tifs communautaires auprès des popula­tions du quart-monde. Sont notées en particulier les différences de valeur et l'étanchéité des modes d'organisation sociale entre les populations concernées et les travailleurs sociaux.

C'est de ce constat qu'est parti en 77 la mise en place d'une unité de formation composée de personnes issues de milieux socialement défavorisés.

**PAS DE FORMATION AU RABAIS**

En novembre 82 une nouvelle promo­tion a démarré une formation à l'E.F.

A.S., grâce notamment à des possi­bilités de rémunération au titre de la formation permanente. Cette promo a été sélectionnée par des équipes de terrain (club de prévention, centres sociaux en particulier) chargées du repérage des personnes susceptibles d'être présentées. Une sélection a été ensuite organisée par l'école. La sélec­tion se fait sur les critères suivants :

— nécessité d'un enracinement social

(pas de vraiment paumés),

— engagement dans la vie sociale

(pas au sens militant du terme), — capacité à suivre une formation,

à évoluer, à se remettre en cause.

La formation se déroule sur 4 ans en alternance stages et formation théori­que. Sur le fond il n'y à pas de différen­ce avec la formation suivie dans une promo habituelle et le diplôme préparé est le même pour tous : le D.E.F.A. (Diplôme d'État aux Fonctions d'Ani­mation). La différence essentielle au niveau de la formation réside sans doute dans les moyens employés, dans une pédagogie partant beaucoup plus de la pratique.

**NI LOUBARDS NI MISSIONNAIRES**

Malgré cela, la création de ces nouvelles formations présente des ris­ques tant pour les formés que pour l'ensemble des travailleurs sociaux.

En premier lieu, la réussite du pro­jet est intimement liée à la motivation de l'équipe d'accueil ou d'origine. La différence culturelle crée un barrage qu'un stagiaire isolé peut difficilement surmonter.

En second lieu, le risque est grand de créer une catégorie spécifique de travailleurs sociaux de première ligne qui, sous prétexte de connaissance du milieu, seraient susceptibles de jouer les durs ou d'ouvrir les portes des familles difficiles.

Enfin il est indispensable de sortir du domaine spécifique de la prévention spécialisée et d'intégrer ces travailleurs sociaux à l'ensemble des dispositifs du travail social (centres sociaux, Z.E.P.; circonscriptions).

Cette arrivée de personnes issues du quart monde n'est pas sans provo­quer des réactions parfois vives chez les travailleurs sociaux.

Les organisations syndicales du secteur étaient au départ, tout au moins, opposées à la formation de ces promo­tions. La crainte de voir des travailleurs sociaux à la dégaine de loubards jouer les grands frères de nos clients, et la peur d'une opération politicienne déma­gogique, ne sont pas absentes des esprits.

Au-delà de la crainte de perdre le privilège de «savoir-aider-les-gens», voire au-delà de la reconnaissance d'un échec au minimum partiel du travail social, c'est clairement la propre implication du travailleur social qui est visée. En clair, des gens qui se retrouvent, à un moment ou un autre, «client» du travail social sont susceptibles de se former et de devenir eux-mêmes travailleurs so­ciaux.

Entre le marginal et la bonne soeur, le loubard et le missionnaire, y-a-t'il une place pour un autre travailleur social ?? Benoit et Françoise,

AS.

**TRAVAILLEURS SOCIAUX ISSUS DE MILIEU DEFAVORISl ENTRE LE LOUBARD ET LE MISSIONNAIRE**

**Le 16 janvier 1983, le gouvernement fait connaître un plan d'ac­tion contre la «nouvelle pauvreté». Parmi l'ensemble des mesures de *ce* plan, l'une d'elle retient l'attention du public et en particulier des travailleurs sociaux. Il est en effet décidé de former 300 jeunes issus de milieu défavorisé aux fonctions d'animateurs, derniers-nés de la grande famille des travailleurs sociaux.**

**Démagogie, diront les hommes politiques. Déqualification, hurle­ront les syndicats. Illusion technique, diront les professionnels : «Ce n'est pas en recrutant des zonards qu'on changera le travail social».**

**Nous avons voulu en savoir plus et nous nous sommes rendus** à **l'école de formation d'Animateurs Sociaux, d'où est sortie en 81 une promotion de ces , nouveaux travailleurs formés à titre expérimental de77à81.**

t ~/I

se diffétera \_

Sociale nelocaux.

~coie N °xma de suce social'millet 982,

*1(t*

e ~ técente' 1 écoles ais en permis

lassim2 â ~ le Dème a

1 extetl et sul' de 15~~

t Ore, initiale immeuble , +étude• /**e**✓

ciai ~ ation un itnrn 1

exigus, foa déménagement vets d'un PtO3et dJe***~***

le'dem~e la réalisation ***t*** ♦ /

d espe

+ coon•••

Sociale

slefe°delA

sociale dan

cote 'Normale

i~

*-•****à*** *a I*

***~~r~***

***//~~***

~

**\41(22W.;**

**~\, ‘1.**, ~

HISTORIQUE

**Le Projet :** Ouvrir l'école sur la vie sociale locale, sur le quotidien, sur le quartier... lier enfin formation et action sociale, théorie et pratique (vieux rêve).

Le local du 18ème arrondissement a permis de passer à la première phase de concrétisation : cadres pédagogiques et étudiants ont entrepris la découverte du terrain, par une étude des besoins et des moyens existants sur le quartier. Cette étude a débouché sur l'élaboration d'un dossier déposé aurpès de différents organismes (C.A.F., Mairie de Paris, Direction Départementale d'Action Sa­nitaire et Sociale, Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, Ministère).

Cette réflexion prévoyait, dans la partie du bâtiment réservé à cet effet (rez-de-chaussée, ler étage), l'implanta­tion d'un centre social et d'une halte garderie fonctionnant avec les associa­tions du quartier. La bibliothèque de l'école est conçue, non seulement pour une articulation interne, mais aussi comme cent► de documentation acces­sible à tous.

Démarche à double sens donc : les étudiants ont une meilleure connaissan­ce de l'environnement, les habitants du quartier ont une approche nouvelle de la profession par le biais de l'école.

BENEDICTION GRATUITE

Un projet aussi séduisant ne peut qu'avoir la bénédiction de tous les orga­nismes sollicités. Ce qui n'a pas manqué de se produire, mais, comme toujours, c'est au niveau des finances que l'en­thousiasme se refroidit.

Aucune subvention n'ayant pu être débloquée jusqu'à ce jour, le rez-de-chaussée et le premier étage de l'im­meuble restent fermés, il faut trouver la clef.

Néanmoins, une subvention du Fonds d'Action Sociale ayant été allouée sur le quartier, pour des activités péri­scolaires (dans le cadre d'une Zone d'Education Prioritaire), l'école a saisi l'occasion d'offrir ses locaux. Des étu­diants de première année participent bénévolement à cette animation. Malgré cet embryon de réalisation, rien n'est gagné. Les difficultés demeurent, les démarches se poursuivent et la con­frontation à la réalité est plutôt doulou­reuse.

**PROJETS NOUVEAUX,
  
VIEUX OBSTACLES**

**— Blocage financier, tout d'abord** dans le domaine de la formation comme ailleurs, c'est la ronde infernale : pour avoir des subventions, il faut faire ses preuves, mais pour faire ses preuves, il faut avoir des sous, etc...

Attendre, multiplier les démarches, trouver des arguments nouveaux, c'est l'usure des hommes et des énergies et parfois la perte du sens des projets ini­tiaux.

— Deuxième aspect, **peut-être** moins flagrant et plus spécifique au champ de formation : si les initiateurs restent enthousiasmes, on ne peut pas toujours en dire autant pour les usagers de l'école

en dire autant pour les usagers de l'école. Ils n'ont pas tous été à l'origine du pro­jet, ils n'en voient sans doute pas la fin (n'étant là que trois années de forma­tion). D'une manière un peu simpliste, on pourrait dire que la direction perçoit les étudiants comme des «consomma­teurs» trop passifs, plus préoccupés de leur formation personnelle que du projet de l'école.

De leur côté, les étudiants qui ont vécu l'incertitude du déménagement, se sentent délaissés, perçoivent le projet comme un gouffre d'énergie, leur formation passant au deuxième plan. Ils souffrent du hiatus entre l'utopie du projet et la réalité quotidienne de l'école, des terrains de stages et du cou­peret du Diplôme d'Etat. Ils doivent mener leur formation «tambour bat­tant». Ce décalage se comblera peut-être dans la mesure où les nouveaux étudiants prennent connaissance d'un projet en même temps que d'un lieu prévu pour sa concrétisation. Mais, on peut se deman­der si *ce* genre d'expérience est viable dans un cursus inchangé (cela rejoint l'ambiguïté d'un diplôme nouveau sanc­tionnant des études identiques).

Enfin, sur un plan plus général, cette expérience pose le problème de la confrontation du discours des travail­leurs sociaux souvent généreux et utopi­que, à une réalité plus prosaïque. Les travailleurs sociaux seraient-ils des ina­daptés sociaux ?

Ici comme ailleurs, malgré un projet alléchant, les étudiants sont dans l'ensemble insatisfaits de leur formation.

Chaque école pourra toujours bricoler dans son coin, sans une réfle­xion commune, et une refonte totale du système, toutes ces micro-utopies ne seront qu'aménagements provisoires.

Mais devant l'inertie gouverne­mentale face au travail social, ces initia­tives restent la seule façon de faire sa­voir que la «base», elle, veut changer et elle s'en donne les moyens. C'est sa seu­le bouée de sauvetage.

Jacqueline et Brigitte AS et AS en formation.

**-DOSSIER FORMATION**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **La Formation Professionnelle  Continue à Nu** |  |

**Formations peu qualifiantes re­çues par les seuls salariés déjà qualifiés, passivité des «clients» avides d'évasion, difficulté à s'interroger sur son propre travail (surtout collectivement) : voici quelques-uns des griefs fait à la forma­tion continue.**

**M. Luc Lalanne responsable du CEFRAS, organisme de formation sur­tout destiné aux travailleurs sociaux formule pour PEPS des observations qui correspondent globalement à tout le marché de la formation.**

**Le Ministère de la Formation Continue, sous l'impulsion de M. Rigout envisage des solutions : négociation *des* plans de formation, extension de droits aux salariés des petites entreprises, coor­dination**

**entre les diverses parties. Des réalisations sont déjà en cours dans le domaine crucial de l'Information.**

**PEPS — Quel est l'objectif de votre organisme ?**

**L.L. —** Amener les Travailleurs sociaux à théoriser, prendre du recul par rapport à leur pratique, se situer grâce aux sciences humaines. Cela, en partant des attentes, des demandes de ces TS, ces demandes, nous les mettons en projet en nous déplaçant dans les services. Aller sur place, connaître les pratiques professionnelles, nous fait constater la surprenante rareté des stratégies de for­mation permanente dans le champ du collectif.

La formation est traditionnelle­ment rapportée à une stratégie indivi­duelle et les formateurs, très souvent étrangers au terrain.

**PEPS — La formation continue, issue des mouvements sociaux, tout de suite après 1968, peut-être la principale conquête de cette période, devait, tout en facilitant la mobilité professionnelle, favoriser la promotion sociale de ceux qui n'avaient pas bénéficié de réelle formation initiale. Qu'en est-il ?**

**L.L. —** Il y a très peu de formations qualifiantes, beaucoup de formations courtes, de loisirs. Les salariés à statut défavorisé n'y trouvent ni avantage de statut ni avantage de salaire, sauf exception.

Les recrutements dans le travail social se font à partir du diplôme. d'État et peu de postes hiérarchiques nécessitent une formation. Il y a un certain «caporalisme» : on attend les années pour être promu.

PEPS — **La formation continue c'est aussi un marché, un «fromage» à se partager : cotisation de 1,1 % de la masse salariale, est-ce que cela influe sur les offres de formation ?**

**L.L. —** Effectivement, beaucoup de stages sont disponibles, le marché est de plus en plus difficile, la concurrence acharnée. Les stages très courts : 3 jours sont les plus «attractifs». Il y a beau­coup de stages accrocheurs, racoleurs (ce qui correspond à un désir quelque­fois exprimé chez les clients : «Vous pourriez pas faire la formation à la campagne» !) ce qui concerne les loisirs, les préoccupations extra-professionnel­les marche bien.

**PEPS — Qui peut contrôler les forma­tions continues, l'Etat ou les clients ? L.L. —** Actuellement, l'Etat exerce un léger contrôle administratif, pas de tutelle. Il y a certes une légère incitation à la prise en charge des formations par l'Université (ce qui satisfait les clients par la reconnaissance sociale apportée par l'image universitaire) mais finale­ment un respect du pluralisme des offres

de formation. Les clients sont bien sou­vent passifs, c'est peut-être que la for­mation initiale les prépare davantage à cette attitude : relation maître-élève.

Et puis comment s'approprier une session de 3 jours ? Rares sont les demandes de formations : on choisit dans ce qui existe.

De plus les salariés viennent souvent en stage du fait du choix de l'employeur seul : c'est le cas pour 70 % des candidates à la formation de monitrices de stage chez les assistants sociaux.

Chez les «Clients spontanés» il y a en gros 4 catégories.

- les «saturés-fugueurs» : qui viennent souffler en formation conti­nue, on ne les imagine pas, a priori, s'interroger sur leur profession.

Plus mobilisables sont :

- ceux qui viennent nettement améliorer leur pratique professionnelle,

- ceux qui s'interrogent sur leur situation, sont à la recherche de leur «personnalité professionnelle»,

- ceux qui veulent compléter leur formation initiale insuffisante.

**Projet de Réforme du Ministère**

**—** Droit au congé de formation éten­du aux entreprises de moins de 10 sala­riés (qui restent à l'écart pour la cotisa­tion de 1,1 %) ;

**QUELQUES CHIFFRES SUR LA FORMATION CONTINUE...
  
(obtenus au Ministère)**

**Salariés qui n'en ont jamais bénéficié :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **en moyenne** | **7 /** | **10** |
| **par catégories : chez les OS** | **9 /** | **10** |
| **employés** | **6,4 /** | **10** |
| **cadres** | **5,9 /** | **10** |
| **raisons invoquées par ces salariés :** |  |  |

**32 % crainte de ne pas voir la qualification reconnue
  
15 % manque d'information / loi.**

**Cotisation 1,1 % de la masse salariale des entreprises de plus de 10 salariés : ceci est un minimum en réalité on monte jusqu'à 4,8 % pour certains secteurs (ex grosses entreprises nationalisées).**

**... et 27 catégories différentes de personnes dont l'un des rôles essentiels est d'informer sur les offres de formations !!!**

**Le diplôme supérieur en travail social a été créée en novembre 1978.**

**La circulaire du 16 juin 82 indique que le DSTS se fait en 670 h et donne une équivalence avec la maîtrise en sciences sociales qui se fait dans le cadre des formations permanentes des universités.**

**C'est dire qu'il n'y a pas de réelle équiYalence avec les diplômes universitaires classiques.**

**Nous sommes allés en discuter avec Joëlle qui suit ce type de formation. On attend les réactions de ceux qui ont une expérience similaire.**

* • • • • • • • • • • • • • • • • • **• • • w • • • • • • • •**

**FORMATIONS SUP1 RIEURES... DU BIDON ?**

* **• • • • • • • • • • • • • • • • • • • • • • • • • • • • • •**
* Négociation du Plan de Formation en Comité d'entreprise
* Coordination État-Entreprise pour les options. de formation et contrôle public sur les fonds sans toucher au pluralisme des organismes de formation;
* Continuité entre formations initia­le et continue : formation alternée pour les 16 - 18 ans.

Par ailleurs les constats de caren­ces en matière d'information (absence pour certaines catégories, trop-plein pour d'autres) ont suscité la mise en place depuis mai 1982 :

1. de Centres de Ressources Ré­gionaux au service de tous les relais d'information (dont bien sûr les TS) le territoire national devant être couvert fin 85;
2. de 3 Maisons de l'Information Locales ouvertes à tous (à Evry, Cergy et Clambéry). Ces initiatives ont été prises au niveau national afin de servir d'exemples aux collectivités locales, appelées à maîtriser elles-mêmes les créations à venir.

André JAUNAY, Assistant Social.

**J** — Le mot me plait... ça fait «maî­trise» de la profession ! Depuis que je travaille je n'ai jamais été tentée de faire une formation de socio ou de psycho... j'ai toujours cherché notre singularité et donc à ne pas me raccrocher à quel­que chose qui ne soit pas du Service Social.

Cette maîtrise m'a intéressée au départ parce qu'il y avait cette notion de science sociale sur laquelle j'avais en­vie de travailler.

Quant au DSTS l'objectif est différent, c'est une préparation à l'en­cadrement.

**La formation permanente : un moyen de (re)penser la pratique**

Quand j'ai eu mon diplôme en 1971, j'ai tout de suite travaillé en secteur. Je me suis retrouvée toute seule, sans structure de réflexion, l'en­cadrement n'étant là que pour contrôler mon travail.

Dans cette situation j'ai trouvé avec la formation un moyen pour re­penser ce que je faisais.

J'ai commencé par la formation case work, puis la conduite de réunion, ensuite celle de monitrice de stage et aujourd'hui le DSTS et la maîtrise.

Jusqu'à présent je n'avais fait que des formations centrées sur moi, sur mes manques dans l'optique d'une meilleure pratique, maintenant j'ai envie d'avoir une réflexion davantage centrée sur le Service Social qui me permette de pren­dre de la distance par rapport au travail de tous les jours.

**Bouffée d'air et p'tit bout d'rêve**

**Ph — A** travers **cette formation tu cher­ches donc à travailler sur ta pratique professionnelle plutôt que sur ton sta­tut?**

**J —** Oui, parce que si j'étais restée en secteur avec ma maîtrise, cela ne m'au­rait rien. apporté de plus au niveau du statut. Que tu accumules des diplômes ou pas, tu es toujours reconnue comme assistante sociale, ça ne change rien au salaire.

*inv,a~ .NEn ruai Pius QUE: OEUh GiCES CS, cPuA72K DoeToRATs, /-/UT iVWirRisEs, ,,, et JE To uCHE*

*LE*

*PLAFoNO,,,. y1N Hi N*

-DOSSIER FORMATION

* **► SUITE**

**Ph — Rien non plus face aux «intellec­tuels patentés» qui disposent de diplô­mes plus «prestigieux».**

**J —** Les travailleurs sociaux font un complexe d'infériorité face aux psy ou aux sociologues. Ils avaient besoin d'a­voir leur diplôme supérieur parce que certains n'osent pas affirmer leur originalité de TS.

Les autres personnes qui suivent la formation avec moi on déjà en général le statut de cadre, mais il y a aussi des éducateurs d'internat, qui ont besoin de ce diplôme pour retrouver ailleurs un statut équivalent au leur.

Quant aux AS, ce n'est pas ce qui les motive, ils/elles viennent plutôt chercher une bouffée d'air...

Cette maîtrise c'est du bidon, je ne vois pas à quoi ça va me servir en terme *de* rentabilité statutaire, mais ça m'amuse d'appeler ça formation supé­rieure parce qu'on a l'impression d'accé­der à autre chose, alors que finalement tout ce qu'on nous dit en formation on le connaît, mais c'est présenté d'une autre façon et ça donne de nouvelles pistes de réflexion.

**Avantages et limites
  
de cette formation supérieure**

Dans la formation continue c'était mon employeur qui choisissait les inter­venants. Pour ma part je me suis sentie davantage liée, le service formation ve­nant régulièrement nous demander des comptes, il fallait faire un écrit pour l'employeur.

Dans la formation supérieure, ce dernier ne se manifeste pas. Je me sens plus libre, quand je n'ai pas envie d'y **aller,** je n'y vais pas.

Je continue cette formation supé­rieure, parce que ça m'embêterait d'arrê­ter alors que j'ai déjà investi beaucoup de temps dedans, mais sinon j'arrêterais.

Cette formation demande beau­coup de lectures, un travail personnel que je n'arrive pas à.faire surtout quand tu as une vie de famille à concilier.

Actuellement ça me prend 4 jours par mois, pendant lesquels je suis payée mais ma charge de travail demeure la même sur mon secteur.

Dans ces conditions je préférerais avoir un congé d'un an pour préparer uniquement cette maîtrise, alors que là on se retrouve une fois par mois. Quand on est tous ensemble il y a une dynamique qui se crée, une émulation, ça donne envie de lire... mais une fois

que tu es dehors, tu n'est plus poussée.

Un autre aspect frustrant vient du fait qu'au départ mon sujet de travail était vaste mais progressivement on me l'a fait réduire pour en arriver à quelque chose de très limité.

L'objectif c'est de décrire ton pos­te de travail pour arriver à le modifier par des propositions... tant de travail pour un si petit résultat c'est pas moti­vant !

**Des formateurs...**

**qui ignorent le travail social**

On arrive aux cours en consom­mateurs , l'ambiance est scolaire, tout est organisé sous une forme traditionnel­le, le prof. devant et nous assis en rang.

Il n'y a aucune recherche pédago­gique, pendant 3 jours on prend des notes sans qu'il y ait beaucoup de dialo­gue.

Quand cela se produit ça ne va jamais très loin car les intervenants ne connaissent pas le travail social.

Ils arrivent avec leurs cours, qu'ils présentent ailleurs, mais ce n'est pas du tout adapté aux TS.

Nous-mêmes, et c'est significatif, nous opérons un choix des formateurs en n'allant qu'aux cours qui nous inté­ressent. Les intervenants ne sont pas à l'aise avec nous à la fois parce que d'une part ce sont souvent des personnes qui n'ont pas d'autre expérience profession­nelle que d'avoir été en [fac. et](http://fac.et) d'y avoir

donné des cours, et que d'autre part ils se retrouvent avec des gens qui ont fait d'autres formations ou qui ont des diplômes. Alors certains interve­nants s'interrogent sur ce qu'ils peuvent nous apporter.

Il faudrait peut-être mieux des TS qui aient des connaissances plus spécifi­ques dans certains domaines pour, à la fois, faire le lien sur le plan du langage et du contenu entre notre pratique et le domaine considéré, alors que là on nous plaque une formation sans tenir compte de ce qu'il nous faudrait.

Les apports théoriques peuvent m'alerter sur certains problèmes et réo­rienter mon travail mais en fait, le plus intéressant dans cette formation c'est la rencontre avec le «directeur» de thèse qui nous guide, nous indique des lectu­res et qui est de formation AS.

En définitive, l'intérêt pour moi de passer une maîtrise est limité car je n'en ai pas concrètement besoin. Quant à la satisfaction intellectuelle, je ne la trouve pas faute de temps.

Nous pourrions très provisoire­ment conclure que pour améliorer la crédibilité et l'intérêt de cette formation supérieure il faudrait réfléchir sur son organisation dans le temps, son contehu, ses finalités et les avantages qu'elle pro- cure, l'origine des formateurs.

Propos recueillis par Philippe M

AS en formation

*1-/Eu,,.r/NA4.4tE nr,AP,28*

*RÉF:LEX/U/v V/1i3
  
/411-ER FA i RE UN %O,U/2 Co7i*

1

Reprenons :

**— Des Militants**

C'est en touts cas ce que souhaite la présidente du CEIV, même si les motivations initiales des volontaires *(ndlc : ça fait plus moderne que les bénévoles)* sont plus souvent liées à une certaine vacuité dans leur existence : retraite ou pré-retraite, isolement après une mutation à Paris, enfants dispersés, divorce, veuvage... C'est pourquoi l'une des formations proposées par le CIEV (voir plus loin), sur le thème «Sensibili­sation au volontariat», vise à «leur don­ner le sens de l'engagement, pour lutter contre l'amateurisme, de la gratuité, du travail en équipe, de la vie associa­tive», à amorcer une réflexion sur leurs motivations.

**— Créateurs d'emplois**

Mme Cousté s'éleve contre l'idée selon laquelle les bénévoles prennent des emplois aux professionnels. Pour elle, le volontariat est «toujours source de création d'emplois» : il favorise la prise en compte de certains besoins sociaux (ex : alphabétisation) ; lors­qu'un bénévole quitte un poste, «on est obligé d'embaucher un profession­nel» ; certains secteurs à l'origine ani­més par des bénévoles se sont profes­sionnalisés (ex : Planning Familial, École des Parents).

De même, elle note que dans les lieux où les bénévoles sont les plus nombreux et travaillent le mieux avec les professionnels, ceux-ci voient leur nombre croitre (ex : c'est dans les prisons où les volontaires sont les plus présents que les travailleurs sociaux sont les plus nombreux).

* **Pour la prise en charge**

**des gens par eux mêmes**

Cette recherche de l'autonomie des personnes n'est pas présente seule­ment chez les travailleurs sociaux, mais aussi chez les bénévoles (même si, dans la réalité, les cas où les associations se retirent après avoir impulsé une ac­tion sont rares).

La présidente du CEIV souhaite cette évolution : «Bénévoles et profes­sionnels devraient se rejoindre sur le fait qu'ils ne sont que des palliatifs à cette prise en charge. Les meilleures associations l'ont compris, qui souhai­tent se retirer lorsque la population est parvenue à se prendre en charge.»

* **Des bénévoles formés !**

C'est là sans doute l'un des aspects les plus intéressants et les plus novateurs du CEIV que de proposer des stages de formation aux bénévoles. Actuellement, il existe des sessions telles que «Sensibi­lisation au Volontariat», «Dialogue de l'accueil», «Parler en public», «Con­duire une réunion» ou «Comment gérer les finances d'une association».

Et les projets sont ambitieux : une formation spécifique de préparation à l'engagement, une formation pour les membres «anciens» des associations,. qui, souvent, ne se remettent pas assez en cause, et, surtout, une *formation destinée aux travailleurs sociaux :* ap­prendre à travailler avec des bénévoles.

* **Des gratifications**

Les bénévoles reconnaissent, ce n'a pas toujours été le cas, trouver des gratifications dans leur action : le volon­tariat est un moyen d'insertion sociale, de se faire des amis, mais aussi de «faire quelque chose d'utile» (c'était le thème de la campagne publicitaire du CIEV)...

* **Classes moyennes et nou­veaux citoyens**

Les caractéristiques des volontai­res, si elles ont évolué dans le sens d'un rajeunissement et d'une importance ac­crue des «actifs», restent très liées aux classes moyennes. Ce ne sont plus des notables, mais plutôt des «intellectuels», dit Mme Cousté, c'est-à-dire d'un niveau d'études au moins secondaire, des personnes dont les conditions de vie leur permettent de se consacrer à autre chose qu'à leur quotidien personnel ou familial (peu d'ouvriers donc, plutôt des «cols blancs»).

Ce sont en quelque sorte des «su­per-citoyens», très «conscientisés» et motivés *(ndlc : et revoilà la nouvelle citoyenneté !).*

«On est pas citoyen seulement quand on paye ses impôts et qu'on vote, mais aussi quand on participe à des actions sur la communauté» !

* **Relations Travailleurs so­ciaux / bénévoles**

Ces relations sont souvent diffici­les, et parler de bénévolat à des travail­leurs sociaux suscite souvent des réfle­xes conditionnés d'agression.

Il existe pourtant des exemples de relations réussies (ainsi, la fondation Cl. Pompidou n'intervient-elle que sur demande des professionnels, et après réunion et concertation de tous les personnels sur les modalités d'action des bénévoles). Les volontaires ne sont plus des notables ou des dames d'oeuvres. Un certain nombre de leurs préoccupations rejoignent celles des professionnels de l'action sociale. Et même, ils sont formés !

Voilà qui nous oblige à reprendre au départ, et sans oeillères, une réflexion de fond, pour une meilleure cohabita­tion et une collaboration aux conditions clairement définies.

Cet article, volontairement «com­plaisant» pour le volontariat, et donc quelque peu provocateur vis-à-vis des travailleurs sociaux (dont nous sommes), n'a pour objet que de susciter les réac­tions et d'engager le débat :

*Volontaires,* écrivez-nous !

André JAUNAY et Brigitte TROCME Assistants sociaux Jacqueline DUFRENNE AS en formation.

*\*CEIV, 130 rue des Poissonniers 75018 Paris - Té! : 264 97 34 - créé en 1974 par 24 associations - But : promouvoir le volon­tariat en France, par l'impulsion d'une réfle­xion sur son évolution, ses rapports avec les professionnels..., par la mise à disposition du public* **d'un** *service de documentation surie volontariat, par la formation des volontaires et des professionnels.*

**LES NOUVEAUX B...**

**Militants (et non dames d'oeuvres), ils créent des emplois, cher­chent à favdriser la prise en charge de la population par elle-même, possèdent technique et formation, trouvent des gratifications personnel­les dans leur action, et sont en majorité issus des classes moyennes.**

**Qui sont-ils ? Les bénévoles !** *(ndlc : j'en vois déjà qui froncent les sourcils...)*

**Tout cela, nous l'avons appris au Centre d'Études et d'Information sur le Volontariat\*, dont la Présidente, Madame Cousté, a bien voulu nous recevoir.**

**Alors, après les «nouveaux romantiques» et les «nouveaux hom­mes», les «nouveaux bénévoles»**

**MOBILISATION CONTRE L' EXCLUSION**

**L'histoire que nous vous présentons a officiellement commencé voici juste deux ans, le 18 mars 1981.**

**En effet, pour la première fois des travailleurs sociaux (Assistants Sociaux, Educateurs...) intervenant sur des cités de transit de trois villes différentes du Val de Marne, se sont retrouvés pour confronter leurs interrogations quant au travail social possible dans les réalités qui étaient les leurs, bien différentes de la définition donnée dans les textes.**

* ALTERNATIVES AUX CITES DE TRANSÎT

*~SSOGIATION* POLJ *LA PR0f0770N ET LA NON SEE`,~AN~~*

*-`*

*i*

**Le discours officiel...**

Selon la circulaire du 19 avril 1972, les cités de transit sont : «des ensembles d'habitations affectées au logement provisoire des familles, occu­pantes à titre précaire, dont l'accès en habitat définitif ne peut être envisagé sans une action socio-éducative destinée à favoriser leur insertion sociale et leur promotion... «la durée du séjour en cité de transit doit être aussi brève que possible, l'objectif étant le relogement définitif».

Dans les faits, ces cités ont été essentiellement mises en place entre 1950 et 1980 pour lutter contre l'habi­tat insalubre et les bidonvilles, faire face à la forte immigration étrangère et à l'exode rural, dûs à l'industrialisation croissante de la société, et permettre les opérations de rénovation urbaine comme à PARIS ou.à LYON.

**La réalité...**

Les études élaborées par diffé­rents organismes officiels, la confronta­tion des constats réalisés par des travail-

**16**

leurs sociaux, à partir de leurs pratiques, au cours de réunions qui ont eu lieu de mars 81 à janvier 83, ont abouti aux mêmes conclusions.

* L'habitat cité de transit n'a jamais joué son rôle de transit car plus de la moitié des habitants y est depuis l'origine.
* Les cités de transit sont des lieux d'enfermement générateurs d'ex­clusion sociale à un double niveau :
* le matérialisable : l'implan­tation géographique, le système scolaire, les lieux administratifs et socio éducatifs ;
* le symbolique : l'ensemble des représentations et attitudes acquises par les habitants, et entretenues par l'environne­ment culturel.

Cette exclusion a une fonction de rejet, et se traduit par la non reconnais­sance d'un statut social à un groupe particulier.

Afin d'enrayer le processus en cours, il est apparu important de pou­voir mener des actions à un double niveau :

* horizontal : travail avec les populations dans chaque cité de transit, tout en favorisant les échanges dans les différents lieux ;
* vertical : sensibilisation, cons-cientisation des décideurs à tous les niveaux.

**La mobilisation prend forme...**

Pour ce faire, le moyen le plus approprié a semblé être la création d'une Association : «Alternatives aux cités de transit».

A ce jour, l'Association regroupe dix à quinze cités de transit gérées par différents Organismes : SEMIDEP, CETRMFA, EMMAUS.

Elle s'est donné comme objectifs :

* De dénoncer les constats et analyses permettant de mesurer l'am­pleur du phénomène «cité de transit».
* De dénoncer la politique ségré­gative que constitue l'habitat cité de transit.
* De 'travailler avec tous groupes, dans le but de promouvoir, plus de justice sociale, au niveau de l'habitat, la santé, la culture, le travail, les loisirs.
* De travailler au développement de la vie collective et faire naître l'ex­pression des habitants en cité de transit, par tous moyens appropriés, afin qu'à terme cette association soit celle des habitants à part entière.
* De porter le débat devant les différents partenaires sociaux : Gouver­nement, Associations, Syndicats, Muni­cipalités...

Jusqu'à ce jour, les moyens utili­sés ont été :

* Des rencontres régulières des travailleurs sociaux, auxquels se sont joints, depuis quelques semaines, des habitants, pour permettre des échanges d'informations sur les situations des cités, une mise au point sur les actions en pLéparation, ou en cours, une con-fr6titatibn des différentes pratiques.
* Une participation à certaines manifestations ponctuelles (journées portes ouvertes à. Nanterre, Chatenay-Malabry), et soutien aux modalités de regroupement que les habitants se sont données : Association, Amicales de loca­taires, Groupes...
* Une information et une sensibi­lisation des habitants à la dimension collective de l'exclusion, à travers les problèmes qui apparaissent quotidien­nement.
* Des contacts avec :

1. d'autres Associations concernées par le problème du logement ou de l'exclu­sion :

- CSCV (Confédération Syndica­le du Cadre de Vie),

- CSF (Confédération Syndicale des familles)

- ASTI (Association de Soutien

aux Travailleurs Immigrés),

- Cheval Bleu (lutte contre l'en­fermement psychiatrique).

1. certains Syndicats ; CFDT..., afin de connaître leur position sur ce phéno­mène.

* Une interpellation des pouvoirs publics à différents niveaux :

- local : Municipalités...

- départemental : DASS, Préfec­ture

- national : Ministère de l'Urba-

nisme et du Logement.

Une entrevue est prévue avec François LEPORT, Chargé de Mission auprès du Secrétariat d'Etat aux Immi­grés, pour la résorbtion des cités de transit.

**RUBRIQUE**

**PETITES ANNONCES**

**Nos ANNONCES sont gratuites et ouvertes à titre individuel aux travail­leurs sociaux' et aux manifestations collectives.**

**Les annonces d'institutions sont payantes : 5 francs la ligne (38 signes, lettres ou espace) Le 6ème de page : 100 F.**

**Envoyer l'annonce un mois avant parution, accompagnée du réglement à l'ordre de PEPS pour les annonces payantes, à Paroles et Pratiques Sociales, 1 rue Keller 75011 Paris.**

**— ASSISTANTE SOCIALE EN FORMATION CHERCHE TERRAIN DE STAGE (PARIS OU PROCHE BANLIEUE SUD) POUVANT M'AC­CUEILLIR 6 MOIS A PARTIR lER OCTOBRE 83.**

**PREPARANT UN MEMOIRE SUR LE TRAVAIL SOCIAL COMMU­NAUTAIRE, JE SOUHAITE EFFEC­TUER CE STAGE AU SEIN D'UNE EQUIPE AXEE SUR L'ACTION GLO­BALE».**

**ECRIRE A**

**MARIE AUGER**

**17 RUE LAFOUGE
  
94250 GENTILLY**

**petite annonce**

**Colloque sur le thème** «du **mandat politique du travail social et des travail­leurs sociaux ou peut-il et doit-il exister un travail social de gauche»?**

**Les 28 et 29 Mai**

***Pour connaître le Iieu et l'heure, appelez : Lalanne Luce au 558-26-80 (après 20 h) ou : Gérard Leblanc au 432-53-66***

**L'Abbaye, association loi de 1901, s'occupant entre autres de margi­naux et toxicomanes vient de faire paraître le numéro 1 d'une revue «Les cahiers de l'Abbaye\*. Le sujet de ce numéro est «le corps du toxicomane\*. Les textes sont issus des tables rondes organisées chaque mois par l'association depuis 1978.**

**L'un des buts *de* cette revue est de lever l'isolement dans lequel travaille la plupart des praticiens du champ de la marginalité et de la toxicomanie. Il est souhaité que les lecteurs puissent con­tribuer par leurs critiques et leurs articles au succès de l'entreprise.**

**1 numéro : 35 francs**

**Abonnement :1 an (3 numéros) : 100 F**

**Soutien :160 Francs**

**27, rue Bonaparte 75006 PARIS**

**LE MASUI..TIQUE!**

**Suite à l'article paru dans le PEPS N.3 (Mars-Avril 1983) le bureau provisoire du Mouvement des Assistants Sociaux, nous demande de publier ces lignes dans la perspective d'éclaircir les lecteurs sur le sens et les buts de leur mouvement.**

**QUELQUES MISES AU POINT NECESSAIRES**

**Relations avec les associations professionnelles :**

Nous ne sommes pas des «dissi­dents» de l'ANAS n'ayant jamais appartenu à l'ANAS.

Nous avons une position claire face aux associations professionnelles : nous voulons travailler en commun après avoir trouvé des points d'accord.

**Les syndicats :**

**A** l'intérieur du MAS, il y a eu et il y a toujours des échanges d'idées sur la création d'un syndicat spécialisé aux assistants sociaux et/ou travailleurs sociaux. Néanmoins nous reconnaissons

tous la valeur de la vie syndicale et nous ne voyons pas de contradictions entre le militantisme dans un mouvement comme le nôtre et l'appartenance à une confédération syndicale.

**Le pouvoir politique :**

L'arrivée au pouvoir d'une majo­rité de gauche a représenté un espoir de changement dans le domaine social. D'importantes mesures ont été prises (pour les familles, les jeunes, les smi­cards, les personnes âgées, etc...).

Toutéfois nous constatons que jusqu'à présent les travailleurs sociaux de base en tant que tels ont été exclus d'une consultation (par exemple «Lutte contre la Pauvreté»). A nous d'engager le «Mouvement» nécessaire pour définir une stratégie de participation au change­ment.

**Quelques réflexions...**

L'ensemble des faits relatés ici suscite un certain nombre de questions relatives :

* au militantisme dans le cadre d'un travail social professionnel, quant à la reconnaissance officielle et à sa prati­que ;
* à de nouvelles formes de travail social possibles avec les populations.

Notre but n'a pas été d'y répon­dre, mais d'informer sur une expérience originale prometteuse d'avenir, nous l'espérons.

Bien entendu, si vous adhérez aux objectifs poursuivis, n'hésitez pas à re­joindre celles et ceux qui essaient de construire cette Association avec vos idées, votre enthousiasme...

Nous constatons que ces quelques phrases ont été rédigées par des Travail­leurs Sociaux en formation, ce qui nous semble en partie refléter le silence imposé aux populations par leurs condi­tions de vie, et une non reconnaissance **d'un** statut social. Nous avons, une fois de plus, PARLE A LEUR PLACE.

Gageons que la prochaine fois, eux-mêmes prendront la parole...

Marie-Christine MELON, Christian LEBORGNE, Travailleurs Sociaux en formation.

**Les travailleurs sociaux :**

Une accusation de corporatisme a été adressé à notre encontre nous ne la refusons pas en bloc, nous sommes des assistants sociaux en exercice et en for­mation et nous revendiquons le droit à une réflexion «interne» à notre profes­sion, pour pouvoir s'engager peut-être dans un vaste mouvement des travail­leurs sociaux.

En effet, il nous a paru vraiment nécessaire d'élaborer ce droit de réponse ç **JJe i41;çp Lc cimC es:du,MAS,**xÇ ÇQn-trés par Monsieur Gate ont été déçus et étonnés de voir l'utilisation faite de leur interview :'collage d'idées tronquées car sorties de leur contexte (on peut citer comme exemple : «le Ras le Bol de l'ANAS» associé à «la présence des sociologues». Ras le Bol, en fait, de l'appropriation du travail social par les sociologues d'une manière générale et demande de prise de parole dans les colloques ayant trait au travail social, en tant qu'assistants sociaux).

La mauvaise rédaction de l'article a complètement dénaturé le sens de leurs propos. **Il** ne reflète ni nos idées et nos engagements et ne peut être que nuisible à nos objectifs.

**En conclusion :**

Notre objectif est de regrouper des assistants sociaux (praticiens et en formation) face au changement actuel en ce qui concerne le travail social en général et le service social en particulier dans le but de :

* réfléchir :

sur le rôle de l'assistant de service social, les possibilités et les limites de ses ac­tions (individuelles et collectives) ; le partage et la '«délimitation» des tâches avec d'autres professions sociales ;

* participer :

à l'élaboration de programme de travail

social et de formation des assistants sociaux ;

* lutter :

contre toute tentative de dévalorisation de notre profession par exemple : une éventuelle limitation de notre travail à des tâches administratives ;

* contribuer :

à une meilleure information des usagers au respect de leur vie privée et de leurs libertés individuelles

* coordonner:

et se concerter avec des associations de travailleurs,so4iaux,< d,'assistants Eic ciaux, des organisations syndicales, des associa­tions d'usagers.

Une assemblée générale ordinaire se réunira le 18 juin 1983 à 10 h. à l'école Montparnasse avec comme ordre du jour :

* bilan d'un an de travail,
* rapport financier,
* élection du conseil d'adminis­tration,
* projets *de* travail.

Adresse du MAS :

20, rue Georges Pitard

75015 PARIS
  
tél : 532.69.53
  
Permanences : 1er et Sème lundi
  
de 18 h. à 20 h.

Le bureau provisoire

**Je comprends le mécontentement du MAS à la lecture de mon article. Leur mécontentement aurait été plus grand si j'avais pu conserver l'entièreté de l'interview (dont je possède le script); le manque de place ne l'a pas permis.**

**Le MAS en est à ses débuts, il est normal qu'il hésite dans ses options. C'est pourquoi nous prenons acte de leur programme et souhaitons avoir l'écho de leurs initiatives et de leurs travaux.**

**R.G.**

1~~

**UN CAS ... A PART :**

**A propos de la formation
  
des éducateurs**

Les étudiants membres du CAS (Comité d'action syndicale) expriment une volonté de rapprochement avec d'autres étudiants, une volonté de ne plus être à part et le souhait d'une for­mation de qualité. Pour ne pas en rester au stade des velléités, il nous est apparu nécessaire de développer une série de propositions, d'orientations tant sur la profession que sur la formation et ceci dans le but d'étayer notre demande d'être reconnu comme interlocuteur afin de prendre part à toute négociation engageant l'avenir de la formation et de l'exercice professionnel.

**I — Les constats.**

Le CAS ne peut que constater le gachis et le tort fait à une profession. S'il demeure indéniable que les fonde­ments de la politique sociale que nous avons connu portent une lourde respon­sabilité dans la crise de notre secteur, nous ne saurions pour autant éluder la part de responsabilité qui échoit aux éducateurs eux-mêmes.

Le CAS constate que l'éducateur s'est trouvé prisonnier d'une fonction sociale allant à l'encontre des demandes et des besoins des populations rencon­trées. L éducateur a eu pour mission de récupérer une population de rejetés, d'inadaptés ; de s'attaquer à des consé­quences sans être au fait des causes. A travailler dans l'ordre établi, l'éduca­teur est devenu un agent de la normali­sation sociale, du contrôle social, un agent d'un certain ordre politico-social.

Le CAS considère que les institu­tions n'ont servi que de lieux d'enferme­ment, d'internement, d'outils au service de I'ordre social.' Les institutions sont restées porteuses de l'invalidation politi­que d'une classe sociale reconnue com­me posant problèmes.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Le CAS affirme un principe d'unicité de la formation, il ne saurait y avoir une formation théorique et une formation pratique : il y a une forma­tion qui au travers de moyens multiples (U.V., stages) a pour but d'acquérir, de développer un champ de connais­sances propre à faciliter la compréhen­sion de problèmes individuels et de problèmes collectifs, propre à faciliter l'évaluation.  La formation peut apparaître en fin *de* compte comme une démarche d'apprentissage de la recherche perma­nente.  Dans cette optique, le CAS se prononce pour un rapprochement avec l'université.  Une formation de qualité se doit d'être reconnue, validée ; pour suivre une formation, il faut en avoir aussi les moyens.  Adultes et responsables, nous demandons à être associés à toute négo­ciation concernant une réforme de la formation que soit donc pris en consi­dération notre réflexion et nos exigen­ces fondamentales. En effet au-delà d'une élaboration d'un cadre de contenu le CAS estime qu'il ne saurait y avoir changement si certaines conditions ne sont pas remplies :  Le Comité d'Action Syndicale UNEF Indépendante et démocratique  Institut G. Heuyer Av. P.-V. Couturier 93 Neully/Marne | | |  |
| Inquiets pour le devenir des lieux de vie, un groupe de travailleurs sociaux de la Seine Saint-Denis organisé en co­mité de soutien, diffuse depuis le 15 février 1983 ce manifeste, qui a recueilli à ce jour plus de 200 signatures de tra­vailleurs du secteur social, du secteur psychiatrique, et du secteur scolaire dans le 93.  Ce manifeste continue de circuler.  a~ |
| Pour le' CAS, la formation se limi­te par trop à une simple formation pro­fessionnelle, une formation par le savoir-faire dans un esprit d'apprentissage et de reproduction : l'adhésion à une fonction prédéterminée.  De part cette formation constituée d'un assemblage de disciplines à domi­nante «psy» l'éducateur s'est retrouvé dépendant de spécialistes : il en sait juste assez pour comprendre un langage mais pas suffisamment pour contredire. De part cette formation, l'éducateur n'oppose à des phénomènes sociaux que des éléments s'adressant à l'individu : il s'agit là d'un paradoxe qui le place bien évidemment en situation d'échec.  La formation dite pratique reste le moyen de valider de soi-disantes qualités professionnelles : on juge le candidat sur son adhésion à une fonc­tion. | **MANIFESTE DE TRAVAILLEURS SOCIAUX EN SEINE-SANT-DENIS**  Nous soussignés,   * DÉNONÇONS une campagne de presse en quête de sensationnel qui, à partir du cas particulier «l'affaire du Coral» sème et propage la suspicion à l'égard des lieux de vie. * CONSTATONS journellement les limites des institutions qui, malgré leur arsenal thérapeutique, se trouvent de plus en plus mises en échec face à cer­taines situations. * TEMOIGNONS, au travers de notre collaboration avec certains lieux de vie, de la qualité de l'accueil et du mieux-être chez les jeunes accueillis. |
| **II — Le champ du possible.**  Le CAS estime qu'il est possible de s'engager sur une autre voie. Certaines priorités définies par le ministère de la solidarité nous paraissent rompre avec une politique de contrôle étatique. Certains textes publiés (décentralisation, zones d'éducation prioritaires, intégra­tion) semblent dessiner une ouverture importante pour notre secteur même s'ils se révèlent porteurs d'un certain nombre d'interrogations.  Le CAS estime nécessaire un élargissement des compétences de l'édu­cateur, pour qu'il devienne un acteur du développement social, un catalyseur d'espace sociaux, pour favoriser les solidarités, pour favoriser la prise en charge communautaire, pour favoriser les actions de prévention, d'intégration c'est-à-dire de reconnaissance mutuelle, pour favoriser une véritable communi­cation à tous les niveaux.  Le CAS considère la formation conduisant à l'obtention du DEES comme une formation initiale : en ce sens elle ne saurait prétendre à un aboutissement, elle doit permettre la formation continue, supérieure et la recherche. | **L'un \*les objectifs du PEPS est d'être écho de vos luttes. C'est le pour­quoi de cette rubrique.**  **Mais il nous faut** *ajouter*   * **que pour dés raisons de place,**   **elle est limitée,**  **et** *préciser*   * **que notre rôle n'est pas de reproduire des tracts de deux pages appelant à une mobili­sation dans nos colonnes.**   **Afin que le plus grand nombre puisse s'exprimer, nous souhaitons des appels ou des synthèses qui ne dépassent pas les 2500 signes (c'est un maximum), soit une demi-page de la revue, ainsi que vos coordonnées précises afin que les personnes intéressées puissent vous joindre.**  **C'est pour cela que nous avons raccourci le texte du CAS, et que nous n'avons pas publié un texte émanant de la Commission des Travailleurs en Formation du syndicat départemental Santé Sociale des Bouches du Rhône.**  **Nous les prions de nous en excu­ser. C'est avec plaisir que nous les accueillerons dans nos colonnes de Septembre, ainsi que tout autre mouve­ment ou organisation, sur les bases que nous venons d'évoquer.** | | | * ASSURONS les lieux de vie de notre soutien aux principes de leur existence et de notre volonté de conti­nuer de travailler avec eux. * EXIGEONS des institutions qui confient, depuis plusieurs années des enfants aux lieux de vie, d'assumer leurs responsabilités, en particulier, qu'elles mettent un terme aux retards de paie­ments qui compromettent l'accueil ou le maintien de. jeunes en lieux de vie. * APPELONS les travailleurs du sec­teur social, du secteur psychiatrique et 'du secteur scolaire à exprimer leur soutien à l'existence des lieux de vie.   Pour tous contacts :  Comité de soutien des lieux de vie  de la Seine-St-Denis  50 rue de Bourgogne  Vert Galand  93410 Tremblay les Gonesses |
|  |
|
|  | **19** |

**du CHAMP DE L' AUTRE**

**La relation à l'autre est une constante**

**du travail social**

**Qu'elles interrogations suscite-t-elle ?**

**De la demande explicite.., entendue**

**A la demande implicite... que l'on peut**

**ne pas entendre**

**Il est question du désir**

**— de l'usager-client**

**— du travailleur social**

Dans le rapport à l'usager-client, insiste souvent la «plainte-souffrance» de la solitude de l'AS, confronté(e) aux demandes répétitives et insistantes, faisant apparaître, entre autres, l'inadé­quation souvent constatée des réponses adressées à l'usager-client.

Est à interroger alors la demande multiforme de l'autre, adressée à l'AS, ou par qui elle transite : Qui demande quoi ? Que peut faire l'AS ?

Ces questions amènent souvent des réponses contradictoires, voire con­flictuelles.

— Pour certain(e)s, soucieux(ses) des références objectives de leur réponse-action à leur savoir spécifié, sensibles ou non à l'existence d'une demande impli­cite et complexe recouverte dans le discours explicite, il est souhaitable ou indispensable de situer sa réponse de façon prioritaire, dans le registre et sur le plan des besoins explicités dans et par le contexte social, et de s'en tenir là.

Cette attitude s'assortirait d'un refoulement du rapport originel et singulier à la souffrance et au plaisir... d'où l'on pourrait peut-être parler du «malaise des travailleurs sociaux», mal-être qui rend difficile l'exploration et l'analyse du faisceau de causalités qui régit les situations dans lesquelles nous sommes impliqué(e)s.

— D'autres AS se proposent d'en­tendre, voire de décoder, et prendre en compte la demande implicite parfois

détectée dans l'énoncé de la demande manifeste.

Dans cette approche, il paraît important de différencier et situer de­mande et besoin, place et fonction du manque, avant d'envisager une réponse. Ceci signifie de permettre au sujet

Ceci signifie de permettre au sujet demandeur d'exprimer son désir souvent compromis par le besoin en son actuali­té, de réduire les effets du non-dit et, partant, se réapproprier sa vérité person­nelle et singulière, sa parole, son identi­té, son désir.

L'écoute de l'AS qui s'exerce selon des modalités différentes et s'ins­crit là dans un autre système de référen­ce propre au sujet, à son histoire, peut-être en elle-même une forme et un élément de réponse.

Se pose ici la question des limites de l'AS :

* Institutionnelles, par la défini­tion du Service et de sa fonction.
* Professionnelles, en référence à une formation différemment orientée

selon les écoles, ou insuffisantes dans tel ou tel domaine.

— Personnelles, pour ceux et celles qui craignent là de jouer à «l'apprenti-sorcier».

Dans leur ensemble, cependant, les AS semblent convaincu(e)s **qu'il** n'est pas possible d'écouter et traiter une demande, sans tenir compte du contexte pluridimensionnel dans lequel elle s'inscrit : social, culturel, politique, affectif... alors que, et paradoxalement, leur champ de pratique ne se confond pas avec celui des sociologues, orienta-teurs, économistes, psychologues...

L'AS est à la fois et paradoxale­ment, agent d'éjection, courroie de transmission, filtre, écran, médiateur investi d'un pouvoir diffus et ambigu.

Son positionnement, dans ce champ de pratique éclaté, présente bien des similitudes avec celui de l'usager-client, en ce qui concerne l'ambigiiité d'une place, d'un statut, d'une recon­naissance et les difficultés d'accès à la parole, pour être connotées surtout de solitude, de dépendance et de margina­lité.

Aussi dans ce rapport à l'usager — client, il semble important de renver­ser la question «Qu°attend-on de nous», qui assujettit l'AS et l'identifie à l'objet du désir de l'Autre, afin d'interroger

dans ce réseau multidimensionnel, l'ins­cription du désir de chacun(e), pour rendre plus intelligible les fonctions et les effets du service social dans l'inter­férence des champs sociaux, culturels, politiques, affectifs et inconscients.

J. BERTHERAT Assistante sociale

auprès d'une population étudiante.

Pour l'équipe du centre d'héber­gement, la détresse des femmes qui viennent chaque jour demander un accompagnement, est la plus quoti­dienne des évidences. Elle avait envie de dire, de raconter ces histoires, ces expériences, ces drames que personne ne met en scène, alors que les inter­rogations de la vie, de nos vies y étaient mises à nu.

Intéresser, émouvoir un public, sans trahir les femmes hébergées, leur langage, leurs préoccupations, sans déformer les pratiques, les recherches, les désarrois des travailleurs sociaux, faire participer chacun au projet à l'in­térieur même de la maison, enfin donner à ce travail la liberté pour une lecture multiple, une position critique, sous la forme du .roman-photo, si utilisé parmi les femmes hébergées étaient les buts de l'équipe. C'est ainsi qu'une histoire fut inventée, jour après jour, autour d'une table qui rassemblait les femmes et les membres de l'équipe, dans les fou-rires, les discussions sérieu­ses, la curiosité et les impatiences. C'est ainsi que naquit Violaine dont la vie fut morceau après morceau créée avec de réelles anecdotes...

Pour en savoir un peu plus sur cette expérience tout à fait nouvelle, nous avons rencontré Michèle LEMEUR, la réalisatrice technique de ce roman-photo.

**AB : Qui est Violaine ?**

**ML :** Violaine, c'est l'histoire d'une jeune femme qui arrive dans un centre d'hébergement et qui va se trouver confrontée à tous les problèmes que se posent les travailleurs sociaux du centre et aussi à tous les éléments de réalité qui sont tout à fait imbriqués dans sa vie sentimentale ou affective : le problème qu'elle vit avec les hommes, avec son gamin et tout un réseau d'an­goisse, d'échecs, de rupture, qu'elle est en train d'établir en entrant dans ce centre d'hébergement. Violaine a été inventée ; c'est une femme dans laquelle se retrouvent beaucoup et aucune des femmes qui sont hébergées : beaucoup, parce que ce qui lui arrive, ce sont des petits moments d'histoire qui arrivent à certaines femmes et aucune parce que c'est tout à fait une fiction. Bien sûr cela a quelque chose à voir avec la réali­té mais qu'il ne faut pas confondre avec un reportage ; il s'agit d'une fiction à partir de ce que chacun a pu projeter de lui-même.

**AB : Pourquoi avoir choisi la forme du roman-photo ?**

**ML :** Tout d'abord les femmes qui sont hébergées ici sont très lectrices de ro­man-photos, c'est leur littérature et c'est aussi considéré à l'extérieur com­me une littérature au rabais.

D'autre part il ne s'agissait pas de

**Un grand roman-photo complet et inédit, inventé, écrit et réalisé par les femmes et les travailleurs sociaux d'un centre d'hébergement pour femmes en difficulté de ROUEN.**

faire un roman-photo au 1er degré, mais à partir du roman-photo, d'utiliser tout ce qu'il donne comme envergure pour dire à l'extérieur ce qui se dit peu, tant sur le problème des femmes en difficulté que sur l'activité des travailleurs sociaux.

**AB : Oui, mais l'histoire n'est-elle pas un peu trop mélo ?**

**ML :** Bien sûr, si ce roman-photo est un mélo, c'est que le roman-photo est habituellement un mélo, au sens où le roman-photo met toujours en scène des stéréotypes, d'une position des femmes, d'un certain type d'hommes, qui là ont été détournés. En effet dans les romans-photos traditionnels, les femmes cherchent le bonheur et le trou­vent à la fin ; là puisqu'il s'agit d'une relation entre un mythe, une histoire et la réalité du centre d'hébergement, la femme a beaucoup de mal à trouver le bonheur.

Notre propos était d'utiliser la thématique traditionnelle du roman-

photo, c'est-à-dire tout le côté fleur bleue, un peu «cucu» du roman-photo, un peu comme les séries B au cinéma dans lesquelles on a une pauvreté du texte et de l'image qui permet au lecteur et au spectateur de s'y balancer souvent plus que dans les objets plus terminés ou plus intellectuels.

AB : **Qui sont les acteurs du roman-photo ?**

**ML :** Mon projet initial était qu'il ne devait pas y avoir d'acteur profession­nel, chacun devant pouvoir jouer son propre rôle dans l'institution, ou bien un rôle qu'il choisissait dans les person­nages qui avaient été créés. Or nous avons décidé que cela n'était pas la même chose pour le personnage princi­pal, car tourner, être présent dans cha­que page, dans chaque image d'un roman-photo, cela demande un investis­sement pour ménager sa propre identité, beaucoup trop difficile à demander à une femme hébergée. Il aurait été trop difficile pour elle d'avoir le recul suffi­sant pour jouer son lropre rôle tout en faisant que ce rôle ne soit pas son pro­pre rôle...

**AB : Quelle a été votre fonction dans le roman-photo ?**

**ML :** Ce sont les femmes hébergées qui ont créé l'histoire : je n'y ai participé que comme élément de régularisation et stylistique. Nous avons travaillé au scénario pendant 3 semaines et tous les jours les femmes qui venaient y partici­per étaient différentes ; les membres de l'équipe aussi. Je n'ai absolument pas travaillé sur l'histoire. Mon intervention n'a joué que dans la mise en scène, dans l'encadrement et la structuration du travail.

**AB : Comment avez-vous financé votre projet ?**

**ML :** Nous avons choisi l'auto-finance­ment parce que nous avions la liberté totale du travail et que nous n'avions de compte à rendre à personne, surtout-pas à l'institution et aux donneurs de subventions... C'est l'Oeuvre Normande des Mères qui est la maison globale qui intervient pour le centre d'hébergement qui a fait le travail de production et qui nous a fait l'avance de caisse... mainte­nant nous remboursons au fur et à me­sure des ventes. Pour couvrir les frais de la parution, il nous faut vendre 4000. roman-photos à 20 francs...

Alice BILLET AS en formation.. *Pour toute commande adresser 20 Frs en chèque ou mandat à l'ordre*

*de l'ONM Roman Photo à l'adresse*

*suivante :*

*Centre d'hébergement l'Étape*

*43 rue Maladrerie*

*76000 Rouen*

*(35) 89 38 45*

|  |  |
| --- | --- |
| **ALLO 6-15 ANS !** |  |

**EN FRANCE AUSSI LES ENFANTS ONT LEUR TELEPHONE**

**QUAND ON SE SENT SEUL... RIDICULE... ANGOISSE... PERDU...**

**ET QUE L'ON EST ENFANT**

**POURVOIR EN PARLER, MAIS A QUI ?**

Il nous apparaît important de faire connaître notre association auprès des différents travailleurs sociaux qui de par leur activité côtoient de nombreux jeunes.

Face aux peurs de ces derniers, à leurs angoisses, leurs questions, leurs choix, leurs différences, les moyens et les réponses des travailleurs sociaux sont trop souvent limités. Une écoute atten­tive peut permettre de débloquer les situations et, par le dialogue éviter certaines ruptures.

Allo 6 - 15 ans existe depuis février 1980. Pendant un an nous nous ,sommes posés des questions, avons rencontré des gens, précisé nos objectifs. En 1981, nous ouvrons une ligne télé­phonique : 241 22 11.

Notre but : permettre à des en­fants et des jeunes de nous appeler et, dans l'anonymat, de pouvoir poser des questions, transmettre leur angoisse, discuter avec un adulte.

**POURQUOI UN SERVICE
  
TELEPHONIQUE D'ECOUTE
  
ANONYME?**

Car nous affirmons que les enfants ont des choses à dire. Ils sont souvent entendus mais non écoutés.

Nous pensons que le téléphone donne l'initiative à l'enfant : c'est **lui** qui décroche et raccroche ; sans être vu l'enfant a la possibilité d'aborder certains sujets plus facilement... person­ne n'en saura rien.

Enfin, une écoute, une oreille attentive offre au jeune une présence en cas de solitude, une possibilité d'in­formation, une médiation à la résolu­tion de certains problèmes ou encore une étape pour le rétablissement d'une relation avec son entourage.

Le service est organisé et pris en charge par des adultes (parents, éduca­teurs, psychologues, étudiants etc...).

**QUELS SONT L'ATTITUDE
  
ET L'ESPRIT DE L'ECOUTANT ?**

L'écoutant ne traite pas un «pro­blème» mais rencontre au travers du téléphone un «enfant», son rôle n'est pas de donner des conseils mais de chercher des solutions *avec* l'enfant.

En essayant de dédramatiser cer­taines situations, l'adulte doit prendre réellement l'enfant au sérieux même si son problème lui semble anodin. En au­cun cas l'écoutant ne se substitue à qui que ce soit : les parents, les psycholo­gues, les services spécialisés...

Nous savons maintenant que notre service répond à un réel besoin : au ter­me de deux années de fonctionnement nous avons reçu 1200 appels.

Ils•se répartissent ainsi :

Ennui, isolement 20 % - sans paro­le 20 % (tentative pour entamer ce dialogue enfant/adulte parfois si diffi­cile) - sexualité contraception **16 %** (ces appels viennent essentiellement des adolescents) - famille (parents, fugues) 15 %...

Ils sont âgés de **6 à** 17 ans et appellent une ou deux mais rarement trois fois (à l'exception de quelques habitués). En ce qui concerne le milieu social, il est difficile de dégager des conclusions précises. Toutefois à partir des indications que certains dialogues ont permis nous remarquons un très faible nombre d'enfant de parents immigrés et une majorité d'enfants de classe moyenne.

Des expériences similaires sont menées en Europe (Danemark, Belgique, Pays-bas, Allemagne) et sont souvent connues et reconnues. En ce qui nous concerne, les constatations que nous pouvons faire sont les suivantes : notre service n'est pas assez connu du public et des enfants (faibles moyens publici­taires et peu de soutien des médias). Notre financement se fait par adhésions, (nous n'avons pas encore obtenu de subventions) les membres actifs sont bénévoles ; pour l'avenir nous voulons assurer des permanences tous les jours en soirée, après la sortie de l'école, **Pour cela il est essentiel que d'autres personnes viennent nous aider.**

TELEPHONEZ NOUS AU 241 22 11 SIEGE SOCIAL

**65** BD SOULT - 75012 PARIS

628 30 79

CCP 11 966 382 PARIS

MIREILLE, écoutante éducatrice HERVE, président éducateur NADINE, étudiante AS EMMANUELLE aide médico-pédagogique écoutante

* Bonjour PEPS !

... Je vis dans les Cévennes et je sors de mes montagnes pour travailler à la DDASS d'Alès. Les collègues com­mencent à avoir un œil intéressé car elles souffrent comme beaucoup d'au­tres travailleurs sociaux de la pesanteur des diverses autres revues qui manquent d'oxygène, je fais donc circuler du mieux que je peux les trois premiers numéros et espère les amener à miser le prix de l'abonnement pour leur redon­ner un peu de punch. Bises à tous et à plus tard !

S. POINDRON

* Lecture intéressante : ce travail de réflexion critique collective sur les pratiques sociales ouvre des voies qui permettent d'entrevoir des «change­ments» possibles et donne espoir. Merci.

DUBOIS Bernard

* C'est intéressant ce que vous faites. Apprécié particulièrement le topo sur la décentralisation-régionalisation et sur les circonscriptions.

Autre sujet de topo : la formation per­manente des travailleurs sociaux. (C'est intéressant à dire et à redire, au niveau syndical, circonscription, DDASS !! ça embête un peu tout le monde).

Bon courage.

F. DUTHEIL (AS de 1951!!)

On nous a demandé l'adresse de

D'DASSISTANCE GAIE.

Réunions le vendredi soir au

1 rue Keller - 75011 Paris

CoVRR1E ~

**LE BUDGET**

**UNE BONNE SOURCE D'INFORMATION :**

**«Ce n'est pas prévu au budget»**

**«La DDASS l'a refusé»**

**«Le budget ne le permet pas**

**«Le prix de journée est déjà fixé»**

**Ce type de réponse est de plus en plus souvent opposé par les direc­**

**teurs d'établissements aux demandes présentées par les travailleurs sociaux ou leurs représentants.**

Chères collègues,

J'habite trop loin pour pouvoir vous rejoindre à l'A.G. prochaine. Je tiens néanmoins à vous faire parvenir un petit mot de soutien et d'encourage­ment.

P.E.P.S. devient de plus en plus intéressant et je tiens à vous exprimer ma satisfaction de voir que des travail­leurs sociaux en formation et des collè­gues écrivent, interrogent, réfléchissent.

Je perçois votre initiative pleine de promesses d'avenir : un travail social s'enrichissant de chaque nouvel apport, l'incorporant, le transformant, et ren­dant compte de toute la diversité et la richesse qu'il contient ; un travail social qui tout en respectant les différences, cherche les points communs qui font possible la confrontation et l'échange.

C'est entre les mains des nouvelles générations de travailleurs sociaux que réside l'espoir de forger des pratiques et des formations décloisonnées, ouver­tes, centrées avant tout sur l'intérêt des usagers.

Une revue est un bon outil pour donner l'impulsion nécessaire à des changements dans ce sens.

Je crains que mon mot ne soit un peu trop long et aussi un peu trop sé­rieux. Je n'ai aucun talent humoristique, mais je l'apprécie bien chez les autres et dans la revue.

Je vous souhaite bonne AG et beaucoup de succès pour la seconde année de l'association. Amicalement. Christine de Robertis

Et pourtant en pratique on s'aperçoit que ce qui est refusé par les directeurs pour des raisons budgétaires n'a parfois jamais été demandé ou proposé à la DDASS.

A la limite on peut se demander si les motifs budgétaires invoqués ne sont pas en fait des prétextes pour s'opposer à des initiatives que la direction ou le gestionnaire n'approuve pas.

A l'opposé on constate que de véritables politiques de transformation de l'institution sont inscrites dans le budget alors que les travailleurs ou leurs organisations ne sont même pas informés.

D'où, à notre avis, la nécessité de s'intéresser activement à tous les niveaux de la procédure de fixation des budgets car il faut savoir que toute dépense non inscrite au budget est interdite.

Enfin, s'agissant du contenu du budget proprement dit, et sans rentrer dans les détails, on peut dire qu'un budget se compose de deux sections appelées investissement et exploitation.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dans cette section on trouve :

* EN DEPENSE :

les projets de travaux neufs, les acquisitions de matériels, outillage, mobilier, et de véhi­cules,

* règlement des emprunts.

En gros figurent dans cette section les achats qui sont consommés sur plusieurs années (voiture, meubles, etc) et le remboursement du capital des emprunts contractés par l'institution.

* EN RECETTE :

subvention d'équipement

* emprunts
* amortissements de l'exercice.

L'exploitation de cette section est généralement négligée et rares sont les établissements qui présentent ce docu­ment à la tutelle ou au Conseil d'Admi­nistration au moment du vote du bud­get.

La lecture de ce document, une

fois approuvée par la DDASS, permet de connaître :

* les projets de construction ou d'extension des bâtiments, le renouvellement du parc au­tomobile,

l'achat de mobilier,

l'acquisition de matériel ou ou­tillage,

le niveau de l'endettement par rapport aux fonds propres,

* etc.

En définitive cette section traduit la politique de la direction à moyen et long terme en matière d'équipement.

C'est dans ce document que les gestionnaires choisissent entre l'achat d'une voiture ou le renouvellement de l'équipement d'une cuisine, entre l'acquisition d'un immeuble ou l'agran­dissement des bâtiments : connaître les motivations de ces choix n'est pas inin­téressant.

LA SECTION D'EXPLOITATION

Cette section comprend tous les crédits directement nécessaires pendant l'année au traitement et à l'hébergement des personnes prises en charges par l'établissement.

Ce sont les dépenses d'exploita­tion qui servent de base au calcul des prix de journée.

Les enseignements que l'on peut tirer de ce document sont très utiles. En effet sans être exhaustif on peut citer par exemple :

Compte **600 :**

Existence ou non de crédits pour l'achat de produits pharmaceuti­ques,

Compte 601

Crédits pour l'achat d'alimenta­tion, les crédits divisés par le nombre de journées donnent une idée de l'argent disponible chaque jour pour acheter la nouriture,

Compte 605 :

Fourniture hotelière. A ce compte sont inscrits les crédits pour l'achat de linge, habillement, pro­duit d'entretien lessive etc.

Compte 606 :

Fournitures scolaires, éducatives, fournitures pour la formation professionnelle,

Compte 612 - 639 :

Les comptes permettent de savoir si la Direction est autorisée à re­cruter des agents de remplace­ment en cas d'absence de. titulaire.

Compte 6180 :

Indemnité de préavis de licencie­ment. Ce compte s'il est approvi­sionné ou non permet de connaî­tre si la direction a l'intention de licencier un agent ou si les crédits sont accordés pour régler les in­demnités d'un agent déjà licencié.

Compte 6183 :

Crédits pour les œuvres sociales et le comité d'entreprise.

Compte 61891 :

Cotisation au titre de la formation professionnelle continue.

Compte 61892 :

Participation à l'effort de cons­truction si ce compte est crédité l'établissement peut bénéficier d'attribution de logement.

Compte 6196

Crédits prévus pour des stages de formation et de perfectionne­ment.

Compte 631 :

Entretien et réparations courantes. Ce sont .des crédits prévus pour l'entretien des locaux, des jardins du matériel effectué par une entreprise extérieure à l'établisse­ment.

Compte 634 :

Prestation de services à carac­tère médical . Ces crédits sont utilisés pour payer des consulta­tions aux . praticiens libéraux : kinesi, radiologie, laboratoires, dentistes, consultations spéciali­sées, hospitalisation à l'extérieur etc.

Compte 640 :

Crédits pour le transport du per­sonnel.

Compte 641 :

Crédits pour le déplacement du personnel.

Compte 643 :

Crédits pour le transport des usa-

gers. -

Compte 650 :

Pécule : argent distribué aux en-

fants ou aux malades.

Compte 651 :

Achat de livres ou revues.

Compte 652 :

Crédits pour les loisirs.

Compte 653 :

Crédits pour les activités sportives.

Compte 654 :

Crédits pour l'ergothérapie.

Compte 662 :

Fournitures de bureau et impri-

més.

Compte 663 :

Crédits pour la documentation.

Compte 6680 :

Subvention versée à l'association

participant à la vie sociale des

malades.

Toutes les dépenses sont couvertes par le prix de journée, la formule de cal­cul est simple :

Dépenses — RA\* ±Résultats exercice anté. Nombre de journées prévues

**\*RA : Ce sont des recettes autres que celles**

**du prix de journée, par exemple :**

**- remboursement des repas du personnel**

**- vente des eaux grasses**

**- vente produits d'ateliers**

**- etc.**

Cette formule s'applique à chaque service médical ou social ou médico-social sur la base de la feuille de réparti-tion des charges.

Enfin autres sources d'informa-tion utiles :

— le rapport explicatif du direc­teur,

— le rapport de l'inspecteur de la DDASS,

— le projet pédagogique.

Ces documents sont importants au niveau du chapitre du personnel car ils fixent les effectifs permanents autorisés.

Le volant de remplacement, le programme des travaux et d'équipement etc.

Le prochain article sera consacré à la procédure de fixation du prix de journée et au compte administratif.

Des précisions sur ce sujet peuvent vous être fournies par le canal de la re­vue. Écrivez-nous.

~. ..

~ „ .y; ~~ i

**Un moyen**

**efficace**

**d'aider**

**votre**

**journal**

**ABONNEZ•VOUS**

**B(m)MAINTENANT Ç/f**SUFF1T.

JE PENSE AV01R coMPfiIS ***LE*** *MrssqelE* ...

Abonnements (8 numéros) — Simple : 80 F

Soutien : 150 F et plus

Envoi groupé pour diffusion militante : nous écrire

Etranger : nous consulter

Chèque à l'ordre de : PEPS

A retou**rn**er à Paroles et Pratiques Sociales

1, rue Keller - Paris 75011

en indiquant, le numéro de départ de l'abonnement

LE N • 1 EST EPIJISÉ

NOM Prénom

Adresse : n • rue

Code Postal : Localité

* *~i•* **fi•***~Î ~. ~ .•*

***/*** *~• ~ r*

**:; ~f~\ *~ er****~.****~*~%**

/ ***~*** ' ~ •.

.:y~• Yt. `\

a • *M****l*** *~* ~i /•~

y'•` • ~~ • •~ .

* i'N • /•***%***

***~ . :•g*** ' ***i***• ***•***

s•

* ~.

‘f.

4;4 ' r•

t . ~

:~ • s *t:.1:'\_~:â''a+~:..4.wa:a* ~►•wt~'~